VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 5 AVRIL 1921 NUMERO 43

Adressez toute corr[redacted]
"LA LIBER[redacted]
ABONNEM[redacted]
Canada et Etats-U[redacted]0
Union Postale - [redacted]50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Etre Sur Ses Gardes

Les théories socialistes sont parfois captivantes, mais il importe d'être sur ses gardes; c'est souvent fort beau en rêve, mais la réalité est tout autre chose.

L'Etat, d'après les théories socialistes, serait un grand médecin; il guérirait de tous maux, et le peuple, en se jetant dans ses bras, trouverait la jouissance, la satisfaction, le bonheur dans l'abondance des biens communs à tous.

Rêve que tout cela. Malgré tout, les rêveurs persévèrent à prendre leurs rêves pour des réalités.

Les chemins de fer devenus chose d'Etat, au Canada, font cent trente million de déficit en deux ans. Le Pacifique Canadien, propriété privée, met $600,000 de ses profits au fonds de pension de ses employés et réalise outre cela $21,577,625 de profits pendant le cours de l'année dernière. Ces millions serviront à payer des dividendes aux actionnaires et il restera encore quelque chose pour mettre à la réserve. Les chemins de fer de l'Etat ne mettent rien à la réserve, ne donneront aucun dividende, et par-dessus le marché les contribuables devront prendre sur leur travail la modeste somme de soixante millions pour couvrir le déficit de 1920.

Malgré cela il se trouve encore de beaux rêveurs pour prêcher en pleine chambre manitobaine la nationalisation de tous les chemins de fer du Canada.

Il y a quelques années les téléphones, au Manitoba, étaient administrés par une compagnie privée, la Compagnie Bell; elle faisait de jolis profits. On en fit une propriété d'Etat. Dame, ne valait-il pas mieux que les profits réalisés par une compagnie privée restassent dans la bourse des contribuables. Oui, mais les choses ne se sont pas réalisés dans le sens du beau rêve; au lieu de beaux profits à être divisés entre les contribuables, c'est la modique somme de neuf cent mille piastres ($900,000.00) que les contribuables manitobains devront trouver sur le produit de leur travail après avoir grassement payé pour leur abonnement au téléphone, afin de couvrir le déficit des téléphones propriété d'Etat. Propriété d'Etat cela résonne harmonieusement aux oreilles de ceux qui se sont laissés tromper par les faux brillants des doctrines socialistes, mais c'est beaucoup moin harmonieux quand arrive le jour de la reddition de comptes.

Nous engageons nos lecteurs à lire attentivement un article que nous reproduisons ailleurs sous le titre: "L'Etat et l'initiative individuelle". Il se résume ainsi: En Angleterre, l'Etat s'est mêlé de construire les logements ouvriers, il y a mis des centaines de millions et les ouvriers sont mal logés et mécontents. On sait qu'en pareilles affaires plusieurs millions oublient de prendre le chemin des logements ouvriers. Au Danemark, le gouvernement a laissé la chose à l'initiative individuelle des "Coopératives des logements", — il n'a pas dépensé un sou, — et cependant la question des logements ouvriers est résolue d'une manière plus satisfaisante qu'en Angleterre. On construit mieux, plus grand, et ça coûte moins cher.

Non, la recette de l'Etat maître et administrateur des initiatives privées est une recette qui ne vaut rien, car tous les gouvernements sont des maîtres gâcheurs quand ils sortent de leur élément. Leur élément, le seul qui soit légitime à l'Etat, c'est de protéger l'initiative privée et collective. Les individus alors donnent la pleine valeur de leur intelligence et de leur activité, tandis que sous le régime des gouvernements, c'est le favoritisme qui décide des places et c'est le règne des incapables qui fleurit en déficits comme ceux que nous avons sous les yeux en ce moment dans les chemins de fer, les téléphones et les logements ouvriers, en attendant les autres déficits dans toutes les branches d'activité privée qui seront absorbées par l'Etat.

Renonçons aux rêves creux et tâchons de regarder les réalités en face, si nous avons quelque souci de notre bourse, sans parler d'autres intérêts plus considérables. En définitive l'Etat n'ira pas chercher l'argent chez le grand Turc pour couvrir ses déficits de gâcheurs, — c'est dans la bourse des contribuables qu'il viendra le prendre, — et ceux qui payent de ce temps-ci l'impôt sur le revenu personnel pour le gouvernement fédéral, l'impôt divers du gouvernement provincial, en savent quelque chose.

Soyons sur nos gardes. Avant d'appuyer un programme quelconque, voyons un peu s'il contient autre chose que de belles promesses et de mots aussi creux que sonores.

A ENREGISTRER

La législature manitobaine a donné, la semaine dernière, sur une motion et un amendement, une expression d'opinion qu'il est bon d'enregistrer. La motion se lit ainsi:

"Attendu que le but de l'éducation ne se confine pas au développement individuel, mais doit viser aussi à donner aux générations qui grandissent les qualités nécessaires au rôle qu'elles doivent jouer dans la société;

"Et attendu que les manuels ainsi que les programmes d'études qui doivent servir dans les écoles publiques du Manitoba sont préparés sous la direction du Bureau des Aviseurs du Département de l'instruction publique;

"Et attendu que l'esprit qui règne à l'Université a une grande influence sur les autres corps enseignants;

"Qu'il est en conséquence résolu que cette Chambre désire exprimer sa gratitude à l'Université et au Bureau des Aviseurs pour l'esprit public apporté par ces corps dans l'accomplissement de leurs devoirs."

Ce n'était pas bien malin, mais c'était aussi incolore que peu malin. Le député de Saint-Boniface, l'Hon. Joseph Bernier, crut l'occasion propice pour s'assurer des progrès de la Chambre manitobaine dans le sens d'idées plus saines en matière d'éducation. Il proposa donc d'ajouter la clause suivante à la motion:

"Et le plus sûr moyen d'arriver à cet esprit qui assure, avec le développement individuel une participation intelligente aux devoirs sociaux, et de mettre à la base de tout le système d'instruction publique l'enseignement du respect pour l'autorité civile légalement constituée aussi bien que l'enseignement de la religion donnée au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ."

C'était sûrement de l'inattendu; aussi un certain nombre de membres crurent prudent de s'absenter un instant. Nous regrettons vraiment d'avoir à remarquer que M. Boivin fut de ceux qui s'absentèrent. L'acte est public; M. Boivin est un personnage public responsable à ses constituants de ses actes en Chambre; notre devoir, à nous qui avons une voix publique, est d'enregistrer cette absence.

L'amendement mis aux voix fut appuyé par MM. Bernier, Duprez, Hamelin et Talbot, et fut rejeté par le reste des députés qui ne prirent pas la porte pour se dégager d'une partie de leurs responsabilités.

Il est tout de même peu banal qu'une assemblée législative qui venait justement de protester ce jour-là même de son respect à l'autorité civile représentée par le Gouverneur-général à Winnipeg, n'ait pas eu le courage d'appuyer une motion qui faisait une profession publique de ce respect pour la simple raison que la motion unissait le respect dû à Jésus-Christ à celui qui est dû à l'autorité civile. Nos législateurs ne sont pourtant pas des païens; ils doivent savoir que Dieu mis de côté, l'autorité civile doit sombrer plus tôt que tard, car l'autorité vient de Dieu.

Mais nos écoles nationales sont fondées sur le principe de la neutralité religieuse, et les membres ont cru que faire hommage à Jésus-Christ était battre en brèche nos écoles nationales. Entre Jésus-Christ et la neutralité scolaire, on choisit la neutralité scolaire, quand on se vante de s'appeler chrétiens. Voilà qui est d'une logique renversante. Mais entre la logique et les politiciens il y a l'abime. Le vote de la semaine dernière le prouve amplement. Dommage, vraiment, que nous n'ayons pas dans l'assemblée législative manitobaine plus de chrétiens et de [illegible] hommes d'Etat.

Entre temps le socialisme monte graduellement; il a même pénétré l'assemblée législative manitobaine au point que le gouvernement en est quelquefois fort embarrassé.

Le socialisme ne trouvera pas de meilleurs pourvoyeurs que les écoles neutres de notre province. C'est une vérité que certaines gens n'aiment pas à entendre; c'est tout de même une vérité. Pas n'est besoin de sortir de notre pays pour en avoir la preuve en faits. Pourquoi la province de Québec, est-elle, de toutes les provinces, la plus réfractaire à l'idée socialiste? C'est qu'elle a gardé l'idée religieuse à l'école. L'Ouest est, de toutes les parties du Canada, la plus menacée, parce que nous avons déjà à notre crédit trente années d'école nationale!

En vérité l'école nationale est une belle chose!

Cinquante ans de vie religieuse

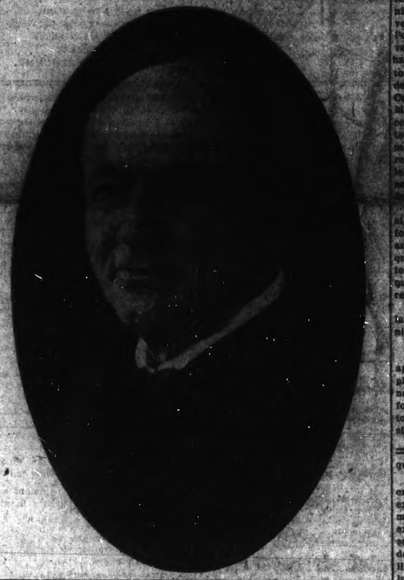
La Communauté des Frères de Marie de Saint-Boniface célèbre, le 7 avril le cinquantième anniversaire de la profession religieuse du Révérend Frère Edouard.

Cet excellent religieux a passé onze ans parmi nous et les nombreux élèves de l'école Provencher qui l'ont eu pour maître seront heureux de saisir l'occasion pour lui renouveler l'expression de leur estime et de leur reconnaissance.

Le Frère Edouard est originaire de l'Alsace, de cette Alsace qui a donné tant de ses enfants au sacerdoce et à la vie religieuse. Né de parents foncièrement catholiques, il fit preuve, dès son plus jeune âge, d'une grande piété, et tout particulièrement, d'une dévotion toute filiale envers la Très Sainte Vierge. Aussi attira-t-il bientôt l'attention de son Pasteur qui ne négligea aucun effort pour développer en lui ces germes si précieux d'une vie spirituelle ardente et forte. Et quand, en 1867, Edouard eut atteint sa quatorzième année, il le fit entrer au postulat de la Société de Marie à Ebersmunster, en Alsace. Le jeune aspirant passa quatre ans dans cette maison, s'adonnant avec entrain à l'étude et à la prière, et c'est là que, à la fin de son noviciat, il émit ses premiers voeux, le 7 avril 1871.

Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Guebviller, une petite ville du Haut-Rhin, pour y faire ses premières armes dans l'enseignement. Son séjour y fut de courte durée, car l'autorité allemande installée en Alsace depuis 1871, ne pouvait y tolérer la présence d'une société religieuse française qui n'aurait pas manqué d'y entretenir des sentiments d'amour et de fidélité à l'égard de la patrie vaincue mais jamais oubliée. Les Frères de Marie durent donc fermer leurs collèges et écoles de l'Alsace et aller dépenser ailleurs leur zèle et leur dévouement. Le Frère Edouard fut envoyé dans le Midi qu'il ne devait plus quitter jusque quelques années après l'expulsion de France par un gouvernement sectaire des Sociétés enseignantes. Entretemps cependant il passa deux ans au Scolasticat supérieur de la Société au Collège Stanislas de Paris pour y recevoir une formation plus complète et s'y préparer aux fonctions importantes qu'il devait occuper dans la suite.

En effet, nous le trouvons plus tard successivement professeur aux séminaires diocésains de Castres et de Lavaur, professeur au collège de Cannes et finalement professeur au scolasticat de Moissac. Puis vinrent les lois Combes de 1903 et de nouveau ce fut l'exil, un exil plus pénible encore, si possible, que le premier, car cette fois, il fallait se réfugier sur une terre complètement étrangère et laisser derrière soi un pays et des amis auxquels on avait donné le meilleur de sa vie. Le Frère Edouard fit le sacrifice en bon religieux, sans murmurer ni se plaindre et prit le chemin de l'Espagne. Il n'y resta que peu de temps: les Supérieurs ayant fait appel à des volontaires pour le Mexique, il s'offrit généreusement et en 1907, malgré son âge déjà avancé, il traversait l'océan et recommençait ses labeurs à Durango; lorsque, trois ans plus tard, on lui demanda de partir pour le Canada, ce fut avec la même simplicité et la même bonne volonté qu'il se rendit aux désirs de ses supérieurs.



Et maintenant il ne nous reste plus qu'à jeter un regard en arrière et essayer de découvrir un peu de la vie intime du bon Frère Edouard. Deux mots, croyons-nous, résument la vie religieuse de cet homme: charité et régularité.

Charité envers ses confrères, charité envers ses élèves: telle semble avoir été sa maxime et sa ligne de conduite; et cette vertu de charité a pénétré si profondément dans son âme que c'est lui qui se croit votre obligé lorsque vous lui demandez un service.

Sa régularité n'a pas été moins exemplaire: jamais il n'a manqué un exercice de communauté, et alors même qu'une indisposition eut été une excuse plus que suffisante pour s'absenter d'un exercice, il s'est fait un devoir d'observer la règle à la lettre; il était convaincu que c'était là pour lui le moyen le plus sûr d'accomplir la volonté de Dieu et de se sanctifier.

Combien ses frères en religion lui doivent de bons exemples, de bonnes paroles, de services aimablement mais discrètement rendus, Dieu seul le sait; mais n'est-ce pas là pour le Frère Edouard un gage de la gloire et de la félicité dont il jouira au ciel?

Ajoutons en terminant, au risque de blesser la modestie de ce bon religieux, que le reste de la famille s'est montrée digne de l'aîné: trois autres frères ont suivi son exemple et occupent maintenant dans la Société de Marie des positions élevées; deux soeurs sont religieuses de la Providence; trois jeunes frères, restés dans le monde, ont pris une part glorieuse à la grande guerre; l'un d'eux a obtenu la médaille militaire tandis qu'un autre a été décoré de la croix de la Légion d'Honneur.

A LA LEGISLATURE

Pourquoi le gouvernement n'est pas encore renversé Défections chez les Fermiers.-Près de la défaite.-Contre l'enseignement religieux

La tactique adoptée par M. Haig, chef du groupe conservateur, est loin de rallier tous les suffrages de l'opposition. M. Haig a fait son apprentissage de la politique sous l'administration Roblin. Il a été à l'école des étroites lignes de parti. Jusqu'ici il n'a aucunement manifesté l'intention de vouloir rompre avec cette formation. C'est là lacune qui lui nuit et qui probablement l'empêchera de jouer au Manitoba un rôle politique de première valeur.

M. Haig est un travailleur et il n'est pas sans posséder un certain renom dans le barreau. Malheureusement, à la chambre, il fait de la politique dans l'ancien sens du mot. Il oublie que nous avons marché depuis quelques années. Elu en opposition au gouvernement, il n'a garde de l'ignorer. Ce qu'il veut, ce à quoi tend tout son effort, c'est de culbuter le gouvernement. Son zèle l'entraîne trop et lui fait commettre des impairs. Son dernier amendement en fut un. Le gouvernement qui se rend compte que l'opposition n'est pas unanime en faveur d'une nouvelle élection, exploite habilement cette faiblesse. A propos de tout et de rien, il posera la question de confiance. Il en abuse. C'est vrai. Cependant la tactique lui est profitable. Chaque vote apparent de confiance redore son prestige. Aussi importe-t-il que l'opposition lui fournisse le moins souvent possible l'occasion de remporter de ces pseudo victoires. Elle doit empêcher que la moindre de ses critiques se résolve en question de non confiance.

C'est à quoi manque M. Haig. Ainsi, lundi soir dernier, il laissa transformer en motion de non confiance un amendement d'importance secondaire qu'il proposait. Il n'obtint que six votes. Tous les indépendants, moins quatre ouvriers qui s'abstinrent, votèrent avec le gouvernement.

Espérons que M. Haig comprendra la leçon et qu'il s'en tiendra à l'avenir à plus habile tactique.

* * *

Les différents votes donnés lundi après-midi dernier à la législature expliquent quelque peu que le gouvernement puisse se maintenir. Maintes fois sa chute a paru imminente, mais toujours une défection chez les oppositionnistes l'a sauvé. Assez rarement s'est-elle produite chez les conservateurs. Ils font bloc, mais après tout ils ne sont que bagatelle et facteur très secondaire. Le groupe ouvrier a adopté une ligne de conduite qui ajourne nécessairement la chute du gouvernement. Il n'aime pas le gouvernement; les conservateurs cependant ne lui sont que bloc enfariné. D'où abstention de participer à plusieurs votes. Chez les fermiers, il y a une fissure apparente dans le bloc. Vous en verrez quatre: McKinnel, Clubb, Richardson, Robson, se détacher souvent de leur groupe, — d'ordinaire aux moments critiques pour le gouvernement, — et donner leur appui à M. Norris.

* * *

Jamais M. Norris n'aura vu la défaite d'aussi près que mercredi dernier. Il s'agissait du vote en seconde lecture d'un amendement de M. Johnson à la loi électorale. L'amendement en question institue le vote transférable dans les comtés où il y aurait plus de deux candidats. Il y a une quinzaine le gouvernement n'avait aucun doute que la chambre adopterait d'emblée son projet. Puis la situation est devenue de plus en plus tendue. Mercredi après-midi, la crise faillit survenir. De fait elle survint et le gouvernement fut un bref instant renversé. M. Dixon aida le président de la chambre à le relever. Au premier comptage le vote fut de 25 contre 24. Le gouvernement était défait. Mais M. Dixon fit remarquer qu'il avait voté avec le gouvernement et que le greffier n'avait pas inscrit son vote. Vérification faite, M. Dixon avait raison. Le vote devenait 25 contre 25. Le président, appelé à décider, se prononça, il va de soi, en faveur du gouvernement.

M. Norris peut dire qu'il l'a échappé belle.

* * *

M. Brown, trésorier provincial, a été l'objet d'une vigoureuse attaque de la part de M. Stanbridge, du parti ouvrier. Voici de quoi il s'agit.

Notre province, de même que ses soeurs de l'Ouest, insiste auprès du gouvernement fédéral pour obtenir la libre possession de toutes les ressources naturelles que contient notre territoire. M. Brown s'est toujours fait le champion de cette cause. Or en M. Brown, il y a deux personnages: M. Brown, membre du parti libéral, trésorier dans le cabinet Norris, et M. Brown, courtier et brasseur d'affaires. Si M. Brown, membre du parti libéral et trésorier dans le cabinet Norris, exige pour notre province la libre possession de nos ressources naturelles, il n'en est pas de même de M. Brown, courtier et brasseur d'affaires. Celui-ci adore aussi les ressources naturelles de la province, mais pour son propre compte. C'est pourquoi sa main accaparatrice convoite 7,420 milles carrés de limites à bois situées entre le lac Winnipeg et la frontière est du Manitoba.

Que M. Stanbridge avait frappé juste, personne n'en pouvait douter en entendant M. Brown essayer de justifier sa conduite.

* * *

Le projet de M. Bernier, punissant d'une forte amende, les propriétaires refusant de louer à des familles ayant des enfants, a été défait par un vote de 25 à 23. M. Bernier a vigoureusement défendu son projet et jeté à la figure de ses adversaires une poignée de rudes vérités.

* * *

Un amendement de M. Bernier sur la question d'éducation n'a obtenu que quatre votes. Ce n'est pas à l'honneur de notre législature. On a noté avec regret l'abstention de M. Boivin. M. Kennedy, conservateur, catholique, n'a pas voté en faveur de cet amendement.

* * *

La session se prolonge; aussi les députés fermiers se proposent-ils de demander l'ajournement de la chambre jusqu'en juin prochain afin de retourner chez eux s'occuper de leurs terres. Leur motion aurait due être soumise à la chambre il y a déjà quelques jours, mais plusieurs raisons ont fait remettre à plus tard cette requête du groupe des fermiers.

De quel oeil conservateurs et ouvriers verront-ils cette requête? Il est difficile de le dire. M. Norris la combattra. Il admet la force des arguments invoqués par les fermiers, mais il tient à brusquer les choses et à terminer le plus tôt possible la session.

S'il n'en tient qu'à lui, il n'y aura pas d'ajournement.

Pour La Défense Nationale

Les généreux donateurs voudront bien agréer nos sincères remerciements.

SAINT-EUSTACHE

Mlle Donalda Champagne	$10.00
M. le Curé Bastien	5.00
M. Alex. Allard	5.00
M. Francis Durocher	2.00
M. W. Desjardins	2.00
M. Hermann Laramée	2.00
M. John Albert	2.00
M. Charles Préfontaine	2.00
M. Ant. de Margerie	2.00
M. Ferdinand Boivin	1.00
M. Albert Laramée	1.00
M. Emery Leclair	1.00
M. Charles Lussier	1.00
Mme Charles Lussier	1.00
M. le Docteur Marsolais	1.00
Mme Marsolais	1.00
M. Ferd. Moreau	1.00
M. Théo. Rivard	1.00
Mlle Agnès Carrière	1.00
M. Raymond Sénécal	1.00
M. Pierre Leclerc	1.00
M. Wilfrid Legault	1.00
M. Josaphat Ménard	1.00
M. Henri Lachance	1.00
M. Louis Chabot	1.00
M. Agapit Sénécal	1.00
M. Alphonse Sénécal	1.00
M. Joseph Houle	1.00
M. Borromée Préfontaine	1.00
M. D. Beaudin	1.00
M. Albert Gauvin	1.00
M. François Létourneau	1.00
M. Amédée Beaudin	1.00
M. John Bremner	.50
M. Ludovic Moreau	.50
M. Fr. Albert	.50
M. J. Lussier	.50
M. Harry Picard	.50
M. Domina Létourneau	.50
M. J.-B. Paul	.50
M. Ménard	.40
M. Siméon Lussier	.25
M. Henry Houde	.25
M. Ernest Picard	.25
Mlle Yvonne Houde	.25
Mlle Mathilde Houde	.25
Mlle Cécile Houde	.25
Mlle Bertha Houde	.25
M. Nap. Lussier	.10
Mlle Rosalie Russier	.10
M. Eustache Lussie	.10
M. P.-E. Spénard	.10
Total	$64.05

SOMERSET

Reçu de Somerset $75.00

LA SALLE

Reçu de La Salle $10.00

L'UNION METISSE

Il y aura assemblée de l'Union Nationale Métisse, à la résidence de M. Joseph Riel, dimanche le 17 avril, à deux heures de l'après-midi. Les membres du Comité Historique sont priés d'une manière toute spéciale de se rendre à cette assemblée pour discuter questions de controverse historiques très importantes survenues récemment.

Le Secrétaire Général.

"La Revanche de Jeanne d'Arc"

Au collège de Saint-Boniface séance dramatique et musicale offerte à Sa Grandeur Mgr Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface. Mercredi, 6 avril, à 8 hrs du soir précises. Billets réservés, 50 sous; en vente au collège.

CHRONIQUE
Page Féminine

[illegible]

LE PAYS NATAL

Les années ont fui et je songe... Ma pensée traverse les mers et s'enfuit bien loin, vers le pays natal. Je revois mon jeune âge où, insouciante, heureuse, j'aimais à parcourir les grèves sablonneuses avec une amie bien-aimée, respirant à pleins poumons une brise âpre et rude. Après ces courses, qu'il faisait bon sur l'onde, d'être bercée dans la gondole et de suivre du regard le vol gracieux des mouettes.

Ma pensée s'envole aussi vers la vieille église si belle et si austère où bien souvent j'allais faire ma prière à l'ombre d'un pilier; de là mon regard confiant levé vers l'autel demandait à Dieu de l'aimer toujours et de lui être fidèle. Près de cette église vénérée je te revois, ô cimetière silencieux où dorment parents et amis bien-aimés que je ne reverrai plus. Près de ces tombes si chères je n'oublie pas celle du pauvre pêcheur inconnu qui un soir de printemps vint échouer sur la grève... Mon coeur, pris de pitié en pensant à sa femme et à ses enfants, ornait sa fosse des plus belles fleurs des champs.

En songeant à mon pays natal, ma pensée naturellement va vers ceux que j'aime tant là-bas, surtout près d'une aïeule chérie qui, indulgente et bonne, attendait toujours notre venue avec impatience, car nous étions toute sa vie et son bonheur. A côté de cet être si cher, relique du passé, je revois le cher visage de ma maîtresse d'école qui sous sa coiffe blanche de Soeur de Charité cachait des yeux pleins de bonté.

O cher pays natal! Que tu prends donc l'âme. En pensant à toi, on pense aux disparus et à ceux qui restent. Et pourtant, malgré toute ma profonde tendresse, jamais je n'aurai le courage de te revoir. Il me semblerait que le bruit de mes pas résonnant sur mon coeur serait le glas de mon bonheur. J'ai choisi d'autres cieux, j'ai fait d'autres rêves; mon coeur est enseveli pour toujours sous les profondes neiges de l'Ouest Canadien. Et de vous seuls ici, enfants, j'ai la tendresse. Aimez-moi bien, car vous êtes tout mon espoir, et mon pauvre coeur ne bat qu'avec le désir de faire de vous des hommes forts, marchant droit dans le devoir.

O vous qui me lirez, peut-être habitants de Batz, de mon pays là-bas, donnez une pensée à l'amie disparue.

JANINE.

[illegible] le 8 mars [illegible].

Sur un berceau

Enfant, pauvre petit, qui tiens tes deux poings roses,
Comme deux fleurs d'hiver sur la neige des draps;
Être vague qui ris et qui pleures sans causes,
Enfant, la vie est dure et tu la connaîtras.

Dure et longue, la vie, hélas! la vie humaine.
Et demain, dès l'aurore, il faudra marcher seul,
Pour faire avant le soir la grand'route qui mène
[illegible]
[illegible]

Debout! Le jour a lui sur la côte escarpée;
L'or du soleil, dans les lointains [illegible]
Va: c'est l'heure; voici la cuirasse et l'épée,
Et souviens-toi d'aller sans faillir, jusqu'au bout.

[illegible] vertus, lois sans raison, devoirs factices,
Efface de ton coeur les mensonges dévots;
Cherche la vérité par-dessus nos justices;
Crois en Dieu si tu peux, crois en toi si tu veux.

Chéris la mer, la grande impuissante éternelle
Qui console des voeux déçus et des regrets;
La nature bénit ceux qui vivent en elle,
Le calme naît au coeur du calme des forêts!

Crains l'homme, aime ton âme et méprise l'insulte;
Sois humble avec toi seul et sois fier devant tous.
Bons ou mauvais, défends tes amis et ton culte,
Pardonne aux criminels et respecte les fous.

Laisse l'être à tous ceux que ta force te livre;
Ne rougis pas ta main dans la chair des mourants;
Car tous sont tes égaux devant le droit de vivre,
Et les plus outragés sont parfois les plus grands.

Ne daigne point haïr; sois fidèle à tes pactes;
Sois franc; ris peu, sois doux pour ceux qu'on fait souffrir;
Mais garde de juger les raisons ou les actes,
Car rien n'est absolu que l'espoir de mourir.

SULLY PRUD'HOMME.

EUGENIE DE GUERIN

Conférence par Melle Dubuc

Révérende Soeur Directrice,
Mesdemoiselles,

Ce n'est pas d'une inconnue dont je viens vous entretenir ce soir, mais d'une ancienne amie, que toutes nous avons appris à aimer.

En effet, qui n'a pas lu maintes fois, le "Journal" et les "Lettres" d'Eugénie de Guérin? Cependant, à mesure que nous avançons dans la vie, il semble que nous trouvons un charme nouveau à relire ces pages, et c'est avec l'espoir de vous faire partager le plaisir que j'ai ressenti moi-même, que j'ai accepté de vous faire cette modeste causerie sur Eugénie de Guérin.

Eugénie naquit en 1805, au Cayla, maison autrefois illustre, mais qui ne conservait plus rien de sa fortune ni de ses honneurs. Elle fut l'aînée des quatre enfants d'un ménage parfait que la mort devait trop tôt briser: à peine âgée de treize ans, sa mère lui était enlevée, lui laissant la mission de veiller sur ses deux frères, Erembert et Maurice, et sa soeur Marie, tout en étant la consolation de son père.

Ce fut à cette tâche sublime qu'Eugénie consacra sa vie, et on peut dire qu'elle n'y a pas failli un instant.

Comme elle devait s'ennuyer, s'écrieront celles qui sont toujours avides de mouvement, de nouvelles, de plaisirs de toutes sortes. Et pourtant voici ce qu'elle dit de sa solitude:

"Nul lieu au monde ne me plaît plus que chez moi".

Quel était donc son secret? Le voici: elle savait trouver la poésie en elle-même, et Dieu en toutes choses.

Aussi, tout lui est matière à réflexion, et la moindre chose que le vulgaire regarde d'un oeil indifférent, était pour elle sujet de méditation — un bruit de vent, un oiseau, un insecte, un rien, lui faisaient écrire des pages.

Ecoutez plutôt les pensées que lui suggérait la dernière heure de l'année 1834:

"L'heure sonne, c'est la dernière que j'entendrai en t'écrivant (à Maurice); je la voudrais sans fin comme tout ce qui fait plaisir. Que d'heures sont sorties de cette vieille pendule, ce cher meuble qui a vu passer tant de nous sans s'en aller jamais, comme une sorte d'éternité! Je l'aime, parce qu'elle a sonné toutes les heures de ma vie, les plus belles quand je ne l'écoutais pas."

Ses méditations n'étaient pas de simples rêveries, car chaque pensée lui était un échelon qui la conduisait jusqu'à Dieu. C'est ainsi qu'elle écrivait un jour:

"J'admirais tout à l'heure un petit paysage de ma chambrette qu'enluminait le soleil levant. Que c'était joli! Jamais je n'ai vu de plus bel effet de lumière sur le papier, à travers des arbres en peinture. C'était diaphane, transparent, c'était dommage pour mes yeux, ce devait être vu par un peintre. Mais Dieu ne fait-il pas le beau pour tout le monde?"

Si Mlle de Guérin était une grande amante de la nature, sa vie cependant ne se bornait pas à cela — elle avait aussi de nombreuses occupations.

Comment employait-elle ses journées? Elle prenait une part active à la vie rustique de la maison; certains jours elle se lève de grand matin pour pétrir le pain, faire la lessive ou aider sa soeur Marie à la cuisine. "Le coin du feu et le parfum des fourneaux ont bien leur charme", écrit-elle à une amie.

Son ouvrage terminé elle se retire dans sa chambrette pour prier, méditer, lire ou écrire. C'est là son lieu de prédilection car elle y est seule avec sa pensée. Aussi s'écrie-t-elle: "Quel salon peut me valoir cette retraite?" Bossuet, saint Augustin, Fénelon, Lamartine, Châteaubriand, et tant d'autres livres qui lui parlent, l'éclairent, la consolent, la fortifient, répondent à tous ses besoins.

Elle aimait spécialement la lecture de l'histoire par les réflexions qu'elle fait faire et parce qu'elle mène la pensée des hommes à Dieu qui les gouverne. Elle aurait aimé aussi la lecture de la poésie et des romans, mais elle savait contrôler le choix et rejetait promptement tout ce qui ne la conduisait pas vers le beau et le grand.

C'est de sa chambrette aussi qu'elle échangeait avec des amies intimes une correspondance assidue qui forme le plus parfait modèle de vraie amitié. A toutes, elle sait dire le mot qui convient, la phrase qui console, la parole qui ramène à Dieu et elle exerce ainsi sur ses amies le plus merveilleux ascendant.

Dans cette même chambrette, elle écrivait encore ce "Journal", qu'elle aimait, qui était l'expression même de sa vie et dont elle disait: "Ceci n'est pas pour le public, c'est de l'intime, de l'âme, c'est pour un."

C'était pour Maurice, ce cher absent qu'elle suivait partout par la pensée, qu'elle rédigeait ce journal; aussi, elle lui confiait ses pensées les plus intimes, ses désirs, ses affections, son âme enfin. Elle écrit avec son coeur qui craint parfois, qui pleure, mais bientôt se ranime et sourit, et qui lui inspirait des pensées inconnues, jolies comme des fleurs ou des mousses.

Eugénie descend de sa chambrette pour venir partager le repas de famille. "Ce repas, sous la grande cheminée de la cuisine aux vastes bancs de pierres, attachés à la muraille, ce couvert mis sur les bûches, lui semble une chose charmante qui remplit son âme de gaieté légère."

Elle sort pour aller à l'église d'Andillac car la prière est la grande force de sa vie: c'est dans sa foi ardente qu'elle puise la consolation de ses tristesses, la source de sa gaieté, la raison de sa vie.

Elle se défie cependant de la piété d'imagination "qui s'en va comme un ballon toucher les astres et tomber ensuite", elle veut avant tout que la piété mette quelque chose de solide au coeur.

Cette piété éclairée se traduisait en oeuvres d'apostolat, elle faisait le catéchisme aux enfants des pauvres, elle visitait les malades et les vieillards. Comme elle n'est pas riche, elle donne surtout beaucoup de son coeur — c'est toujours le sourire aux lèvres qu'elle entre dans ces pauvres taudis, distribuer l'aumône de ses soins et de ses bons conseils.

"Je viens de me chauffer à tous les feux du hameau. De retour au Cayla, je me trouve dans un palais, comparé à ces pauvres maisons." C'est ainsi qu'en voyant la souffrance des autres, elle savait se contenter de sa position.

Le soir, elle se retire au coin du feu, et pendant qu'au dehors la pluie tombe à petit bruit, elle s'amuse à tenir les pincettes. "Vraiment, dit-elle, il se passe de charmantes choses sous la cendre."

Souvent, le repas fini, elle se met à son aiguille ou à sa quenouille, et au lieu de la femme du XVIIme siècle, elle est heureuse de se retrouver la simple fille des champs.

Quelles furent ses distractions?

Elles ne sont pas longues à mentionner; Quelques visites à Rayssac, chez son amie intime, Louise de Bayne, "dans tout le charme de l'amitié et des montagnes", ou chez des cousins à Albi, de courts séjours à Paris, réception de parents et d'amis au Cayla, telles furent ses seules distractions.

Ce qui rendit Eugénie de Guérin célèbre, ce fut surtout la grande affection qu'elle porta à son frère, car c'est lui qui fut la raison d'être de ce "Journal" dans lequel elle a noté, pendant huit ans, tous les élans de son esprit, tous les battements de son coeur.

Ce jeune frère de l'âme, que sa mère lui confia en mourant, fut pour elle l'objet d'une sollicitude constante, et comme elle le disait elle-même, elle fut pour Maurice, plutôt une mère qu'une soeur.

Elle était plus mère que beaucoup de mères qui donnent à leurs enfants tous les soins matériels, mais qui semblent oublier que ces enfants ont aussi une intelligence à développer, un coeur à former et une âme à sauver.

L'intelligence de Maurice! C'était afin d'orner et d'enrichir cette intelligence que depuis sa onzième année, Maurice passe successivement du séminaire de Toulouse au collège Stanislas, à la Chenaie, puis enfin à Paris.

Pour le coeur aimant qu'est Eugénie, cette séparation est bien cruelle, mais elle s'en console en pensant que c'est pour son frère le seul moyen de se créer une position. Elle s'intéresse à ses progrès et le poursuit partout de ses conseils et de ses encouragements. Elle aima aussi dans Maurice le coeur, ce coeur d'enfant, qui s'ouvrit et s'épanouit et n'eut jamais aucun secret pour sa soeur; elle fut toujours la confidente et la conseillère de son frère et que de bien elle lui fit par cette correspondance.

Maurice était rêveur, mélancolique, triste, et sa soeur craignait pour lui "ces délicieuses tristesses qui ont tant de charme pour le coeur, et ce découragement qui retombe sur nous-mêmes comme un poids de glace".

Tout ce qu'elle pense, tout ce qu'elle sent, tout ce qui se passe au Cayla, elle le confie au "Journal" qu'elle donnera à Maurice afin de le défendre contre la tristesse et l'oubli, ces deux dangers de l'exil, en lui montrant cette vie de famille qui lui manque. Elle aima surtout en son frère cette âme qu'elle voulait préserver de l'erreur et du mal et sauver à tout prix.

Aussi, quelle fut son inquiétude quand ce frère qu'elle aimait par-dessus tout, se laissa peu à peu entraîner dans les erreurs de son maître Lamennais: elle redouble d'attentions pour lui car, faible et entouré de périls, elle sait qu'il a plus que jamais besoin d'affection, mais comme elle sait qu'elle est incapable de ramener par elle-même la vérité dans cette âme, c'est à la prière surtout qu'elle a recours. A l'époque du mariage de Maurice elle eut l'assurance d'un retour certain aux pratiques de la foi.

Cependant, cette (première) consolation fut de courte durée; une autre épreuve devait venir assiéger le coeur de cette soeur aimante.

Maurice, dont la santé avait toujours été chancelante, qui aurait eu besoin pour vivre du bon air du Cayla et qui était obligé de rester enseveli à Paris, Maurice se trouve de nouveau atteint par la maladie.

Ce frère qu'elle avait tant aimé, qui lui était uni "comme les deux yeux du même front", ce frère sur qui elle avait fondé de si belles espérances, allait-il la précéder dans la tombe? Non, elle ne pouvait le croire. Le jour vint pourtant où en dépit de l'air fortifiant de son pays, malgré les soins incessants que lui prodiguaient tous les siens, Maurice succomba aux atteintes de la maladie.

Eugénie fut atterrée par ce coup et anéantie sous le poids de la douleur; il lui semblait que son frère avait emporté avec lui toute sa force, sa gaieté, son espoir, mais bientôt, cependant, elle se ressaisit, car elle comprit que les chagrins ne dispensent pas des devoirs et pour elle le devoir consistait à poursuivre sa vie comme si elle n'avait pas été brisée.

C'est alors plus que jamais qu'elle se tourne vers Dieu pour lui demander la consolation et la paix, ce qui adoucit l'amertume de ses souffrances, c'est qu'elle a vu partir Maurice en chrétien. Aussi elle continue à noter chaque jour les détails de sa vie et elle dédie son journal "A Maurice mort, à Maurice au ciel".

Elle continue à vivre pour son frère en s'imposant pour mission de travailler à sa gloire; elle rassemble les ouvrages de Maurice avec l'espoir de les faire publier, elle se rend à Paris, elle entretient avec Barbey d'Aurevilly "le meilleur ami de son frère", une correspondance suivie, et enfin elle eut la joie de voir publier le "Centaure", le chef-d'oeuvre de Maurice. Elle crut alors à un succès complet, elle y travailla de toutes ses forces, mais bientôt elle s'aperçut que toute espérance était illusoire et elle retourna tristement au Cayla.

En 1848, elle se sentit à son tour atteinte du mal dont son frère était mort et qui devait la coucher elle aussi dans la tombe.

Bientôt la maladie fit de rapides progrès, et pour calmer les inquiétudes de son père elle consentit à passer une saison à Cauterets, mais comme elle ne pouvait guérir, elle revint au Cayla pour y mourir.

Pendant de longues heures elle demeurait assise sur la terrasse et regardait ce paysage qui l'avait tant de fois charmée et qui allait faire place au paysage éternel vers lequel son âme avait aspiré tant de fois: elle attendait l'heure de la réunion avec son Dieu et avec ceux qu'elle avait pleurés.

Pendant cette attente elle demeurait encore souriante et accueillante pour les petits et les faibles, et les enfants du village venaient encore jouer près du fauteuil où chaque jour elle achevait de vivre.

En Eugénie de Guérin, nous voyons un exemple de ces vies cachées et inutiles en apparence, mais qui ont une grande influence sur le monde, par les enseignements précieux qui en découlent.

Elle comprit le vrai sens de la vie, et l'emploi qu'on doit en faire, et elle qui aurait pu être recherchée et acclamée dans tous les salons de Paris leur préférait sa solitude du Cayla, car elle regardait la vie comme une tâche sacrée dont il nous faudra répondre et non comme un plaisir.

Elle fut le modèle parfait de ce que peut être une vie de femme à la campagne; elle aimait la terre natale et la fit aimer à tous ceux qui l'entouraient. Elle était l'âme de la maison, celle que l'on rencontre toujours souriante aux joies de chacun, compatissante et douce aux douleurs de tous. Elle fut le type accompli du dévouement, car elle savait oublier ses propres souffrances pour ne songer qu'à celles des autres. Elle connut certes des moments d'ennui, mais elle savait y porter remède; elle connut les douleurs de la séparation, la rupture de certaines amitiés qu'elle avait crues immortelles, mais elle s'en consolait en pensant que le Christ lui-même fut renié par ses amis.

En Eugénie de Guérin nous retrouvons aussi le plus parfait modèle d'affection fraternelle. Que de bien certaines soeurs pourraient faire à leurs frères si elles savaient les comprendre et les aimer comme Eugénie comprit et aima Maurice.

Enfin elle est un exemple du devoir accompli dans la position où la Providence l'avait placée. De nos jours, où le matérialisme fait tant de progrès dans le monde, il est à souhaiter qu'il y ait encore de nombreuses Eugénie de Guérin qui sachent comme elle comprendre leur devoir et le pratiquer.

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 2

REVE DE SUZY

PAR

HENRI ARDEL

(Suite)

Elle écartait le chien, trop expansif dans son affection.

— Puisque six personnes peuvent, à la maison, m'écrire!

— Six personnes?

— Oui, six! ni plus, ni moins!... Maman d'abord! Oh! elle m'écrit très souvent! Puis père... Puis les garçons...

— Les garçons?

— Certainement, mes deux jeunes frères!... Puis mes deux petites soeurs, les jumelles!... Vous voyez, six personnes! Le compte y est!...

Elle regarda George d'un air de triomphe. Il se mit à rire et elle aussi. Auprès d'eux, les chasseurs poursuivaient le cours de leurs récits cynégétiques.

—Je comprends alors que votre courrier puisse être aussi volumineux que celui d'un ministre! dit Georges gravement.

Elle allait répondre, quand Germaine, édifiée sur le mérite des faisans, se lança à la traverse.

— Suzy, viens-tu?... Nous n'avons guère que le temps de nous habiller pour le diner.

— Crois-tu? répliqua Suzanne d'un air de doute.

Elle aurait autant aimé regagner le Castel en même temps que les autres promeneurs. Causer avec Georges l'amusait...

Mais Germaine insista et, comme le désir de Suzy lui paraissait difficile à exprimer, elle dut suivre sa cousine. Ce fut sans beaucoup d'enthousiasme.

Les rapports des deux jeunes filles avaient, d'ailleurs, toute la cordialité désirable. Suzy donnait beaucoup, et Germaine s'accommodait fort bien de recevoir; ce qu'elle faisait, il est vrai, avec l'amabilité qui était chez elle un don naturel.

Tout d'abord, elle avait été un peu surprise et médiocrement charmée de voir combien Suzy attirait l'attention de ce beau Georges de Flers, dont les femmes du monde les plus séduisantes appréciaient fort les hommages. Mais sa nature assez indolente, plutôt bonne, toute de surface, la rendait aussi incapable de jalousie que d'affection véritable.

De plus, en sa qualité de jeune fille très moderne, élevée dans un milieu où la fortune était dirigée en divinité, elle n'ignorait pas qu'entre une jolie fille pauvre et une riche héritière — fût-elle même sans beauté, et ce n'était pas son cas! — aucune rivalité ne pouvait s'établir aux yeux des jeunes gens de son monde, y compris sans doute Georges de Flers.

Alors elle avait pensé que Georges, qui peignait avec un remarquable talent d'amateur, admirait Suzy en artiste, comme un joli modèle...

Et vraiment, il était bien heureux que la pauvre Suzy, sans aucune dot, puisque son père s'était ruiné, eût au moins pour elle son charmant visage!

... Les deux jeunes filles avaient regagné leurs chambres. Bien vite, Germaine se plongea dans les préparatifs de sa toilette du soir: car toute toilette prenait, à ses yeux, la proportion d'une grave affaire.

Suzy, elle, se mit à griffonner une épitre à sa mère, toute pleine de mots tendres où elle mettait son coeur aimant, de récits faits avec une drôlerie malicieuse. Et elle était si bien absorbée par sa correspondance, qu'elle tressaillit en entendant Germaine lui crier de la pièce voisine:

— Suzy, es-tu prête?... Le premier coup de cloche va sonner!

— Non, pas encore! Mais je ne serai pas longue à me préparer! fit-elle, enfermant vite sa lettre inachevée dans les profondeurs de son buvard.

En effet, un quart d'heure plus tard, Suzanne était habillée et, debout devant la glace, jetait un dernier regard d'inspection sur sa robe gris pâle, très simple, mais qui drapait sa jolie taille de jeune fille, souple et mince.

Et comme Suzy n'avait aucune raison pour se juger avec une excessive rigueur, elle eut un léger sourire d'approbation en contemplant l'image réfléchie par le miroir.

En réalité, elle attachait bien peu d'importance à son joli visage; mais enfin, puisque la nature le lui avait donné, elle ne s'en trouvait pas autrement fâchée; et il ne lui déplaisait pas outre mesure que les autres s'aperçussent qu'elle était fort... passable!

Quand Suzy et Germaine entrèrent dans le salon, Mme Arnay s'y trouvait déjà et parlait avec animation à Marthe de Berly qui paraissait presque un peu sortie de son calme coutumier.

— Ah! Germaine, fit Mme Arnay, en voyant apparaitre sa fille, tu me trouves bien embarrassée. Le courrier de ce soir m'apporte une lettre de lady Graham...

— Elle n'arrive plus après-demain?

— Elle arrive fort bien au contraire, mais me demande la permission d'amener sa soeur Gladys Tuffton qui est chez elle pour quelques jours...

— Amener Gladys!... Oh! maman, quelle délicieuse idée!

Mme Arnay eut un geste d'impatience et ses traits se contractèrent légèrement.

— Germaine, tu parles avec une étourderie inconcevable. Tu oublies que j'attends, en même temps que lady Graham, une douzaine d'autres invités qui vont occuper tous les appartements du Castel!... Où veux-tu que j'installe Mlle Tuffton?... Une jeune fille habituée au plus grand luxe, à tout le confortable anglais!... Deux jours plus tard, la chambre de Suzy eût été libre, puisque ta cousine part lundi, mais je ne puis naturellement écrire à lady Graham de retarder son arrivée...

Suzy qui regardait, à travers les vitres, le ciel empourpré du couchant, se retourna d'un mouvement vif, secouée par une impression pénible. La pensée fugitive lui traversa l'esprit que, peut-être, elle eût dû offrir à sa tante d'avancer son retour à Paris... Mais le sacrifice lui semblait dur, car le programme des distractions réservées aux nouveaux hôtes du Castel s'annonçait fort séduisant; et la petite Suzy avait bonne envie de jouir jusqu'au bout de "ses vacances", comme elle disait.

Elle n'eut pas d'ailleurs le loisir d'hésiter longtemps, car la colonie masculine du Castel entrait dans le salon, au moment même où retentissait l'annonce du diner.

Durant tout le repas, Germaine se montra d'une animation qui la transformait, grâce à la perspective de voir Gladys Tuffton arriver au Castel.

Tous les étés, durant la saison des eaux ou des bains de mer, Germaine s'improvisait une amie qu'elle ne nommait plus "ma chérie", après deux jours de connaissance, adorait tout l'hiver suivant, négligeait un peu au printemps, et oubliait tout à fait, l'été revenu, pour une nouvelle affection. Le coeur de Germaine était une manière d'omnibus. Tous pouvaient y entrer et tous en sortaient avec la même facilité qu'ils y pénétraient.

De Deauville, elle était revenue enthousiasmée de Gladys Tuffton. Aussi se prit-elle à vanter les mille et une perfections de la jolie étrangère, à dresser la liste des plaisirs qu'elle pensait lui offrir.

Suzy écoutait, forcément silencieuse, puisque l'on parlait d'une inconnue pour elle; et elle éprouvait un soupçon d'impatience à voir combien Georges de Flers appréciait la beauté de Gladys Tuffton que, lui aussi, avait rencontrée et admirée à Deauville. Puis il lui restait l'appréhension irraisonnée que la question d'un appartement pour Gladys fût de nouveau soulevée: car elle devinait, à un certain pli plus accentué des sourcils de Mme Arnay, qu'aucune solution agréable n'était venue calmer ses inquiétudes de maîtresse de maison, réputée impeccable.

Un mot de Germaine ramena ce malencontreux sujet, après le diner, tandis que les hommes fumaient dans le billard.

— Eh bien, maman, avez-vous découvert une combinaison pour recevoir Gladys?

— Certes non!... Je ne sais à quoi me résoudre!... Je ne vois aucun arrangement convenable! Et j'en éprouve d'autant plus de contrariété que lady Graham est une femme charmante; une nouvelle relation pour moi, que je désire beaucoup lui être agréable... Mais la seule pièce possible à offrir était la chambre de Suzy et je ne puis en disposer!...

Elle avait parlé d'une façon irréfléchie, emportée par son impatience, sans songer que Suzy l'entendait. Mais l'aveu n'en était que plus expressif.

La jeune fille tressaillit. Une rougeur lui empourpra le visage; et dans la révolte de sa fierté, toutes ses hésitations disparurent. Bravement, elle dit, forçant un petit sourire à éclairer ses lèvres:

— Ma tante, rien ne me serait plus facile que de partir demain. J'ai bien profité de votre hospitalité et je serais très heureuse de pouvoir vous obliger aussi facilement...

Sa voix fraîche avait résonné très nette. Mme Arnay la regarda un peu embarrassée, au fond du coeur, enchantée de voir qu'elle allait au-devant de son secret désir.

— Mais, mon enfant, je serais désolée de te voir revenir à Paris plus tôt qu'il n'était convenu...

Le ton de Mme Arnay était d'une parfaite politesse, car son instinct de femme du monde ne l'abandonnait jamais, mais il manquait tout à fait de conviction. C'était par pure convenance qu'elle n'acceptait pas, aussitôt faite, la proposition de la jeune fille.

Suzy le sentit, et ses paupières devinrent lourdes comme si des larmes s'y amoncelaient. Mais elle continua pourtant:

— Je vous en prie, ma tante, acceptez sans scrupule ma proposition. Maman, je le sais bien, sera fort heureuse de recevoir une dépêche lui annonçant que j'irai l'embrasser quelques jours plus tôt.

— C'est vrai! C'est vrai!... fit Mme Arnay qui ne protestait plus. Puis, ton oncle se rend demain à Paris pour une réunion d'actionnaires... Tu voyagerais avec lui. Ce serait...

Elle corrigea sans même s'en apercevoir:

— Ce sera très bien ainsi.

Des profondeurs du fauteuil où elle était pelotonnée, Mme de Berly approuva:

— C'est en effet la meilleure combinaison. Suzy est raisonnable, elle ne tient pas outre mesure à vos mondanités et ne se plaindra de retrouver son cher "home"!... N'est-il pas vrai? Suzy.

— Oh! certainement! répliqua la jeune fille avec une imperceptible amertume dans la voix.

Sans doute, elle était raisonnable, comme le disait si bien Mme de Berly. Mais enfin elle possédait seulement la sagesse de ses dix-huit ans... Ce dont personne ne paraissait se douter.

Germaine, cependant, en sa qualité de jeune fille, eut l'intuition du regret que pouvait éprouver sa cousine. Mais elle était trop insouciante pour s'y arrêter, et, de plus, la pensée de Gladys l'occupait toute. Elle dit avec étourderie:

— Quel dommage, Suzy, que tu partes juste au moment où nous allons avoir tant de plaisirs au Castel!

Suzy s'efforça de sourire gaiement.

— Que veux-tu?... Il est mieux, je crois, qu'il en soit ainsi. Après tant de distractions, ma vie à Paris m'aurait peut-être paru bien monotone!

Georges de Flers, qui en compagnie de M. de Berly avait abandonné le fumoir, se retourna brusquement aux paroles de Suzy.

Et comme Mme Arnay appelait Germaine pour lui demander un renseignement, il se rapprocha de la jeune fille, restée un peu à l'écart.

Accoudée sur la table, elle feuilletait un album de vieilles gravures; et la lumière de la lampe, rose à travers l'abat-jour, baignait d'une clarté douce son profil devenu pensif, où les lèvres avaient pris une petite contraction triste.

— J'ai mal compris, n'est-ce pas?... Il n'est pas vrai que vous avanciez votre départ? demanda-t-il d'un ton de vif intérêt qui détendit tout à coup le coeur de Suzy.

A aucun prix, elle n'eût voulu laisser supposer qu'elle quittait le Castel parce qu'elle s'y sentait gênante.

— Vous avez bien entendu, au contraire. Mais je ne puis le regretter: maman était désireuse de me revoir, et moi, je suis toujours heureuse auprès d'elle! fit-elle sans lever les yeux, continuant de tourner les pages du livre.

— Suzy en moins, tout s'organise très bien! fit tranquillement, à l'autre bout du salon, Mme Arnay, très occupée des arrangements qu'elle discutait avec ses filles.

Georges de Flers releva la tête, secoué par un tressaillement brusque, aussi froissé que si lui-même se fût senti importun, d'autant plus qu'à cette heure, il était réellement séduit par le charme délicieux de Suzy.

Elle n'avait pas bougé, le regard toujours attaché sur les gravures; mais ses lèvres tremblaient un peu...

Il se pencha vers elle, et, respectueux, la voix légèrement assourdie, avec une intonation presque affectueuse, il dit:

— Voulez-vous me permettre, mademoiselle, de vous assurer qu'il me semble très... dur, de n'avoir aucunement le droit d'insister pour que vous prolongiez votre séjour ici?

Cette fois, elle leva vers lui son regard clair et un frêle sourire lui vint aux lèvres:

— Je vous remercie de me dire cela! fit-elle de sa jolie manière franche. C'est un enfantillage de ma part; mais j'aime bien à me sentir regrettée!

— Vous le serez beaucoup! répliqua-t-il avec une spontanéité qui amena une légère flamme sur les joues de Suzy.

Jamais Georges de Flers ne lui avait encore ainsi parlé, surtout avec cet accent. En cette minute, où une impression d'isolement l'étreignait, elle éprouva une étrange douceur, presque une joie; et dans un brusque élan de gratitude, son jeune coeur s'entr'ouvrit soudain à celui qui avait compris sa détresse.

Sur la prière de sa tante, tout à fait rassérénée et fort gracieuse, elle était allée, comme chaque soir, s'asseoir au piano; et, comme chaque soir aussi, Mme Arnay, après avoir beaucoup insisté pour entendre de la musique, n'écoutait pas et causait avec ses filles.

Dans le billard, les hommes exerçaient leur adresse en des coups très savants et le bruit sec des billes qui se heurtaient troublait parfois le jeu de Suzy.

Georges de Flers, réclamé par M. de Berly, avait été les rejoindre. Mais quand résonnèrent les premières notes d'une romance de Schumann, il rentra dans le salon et vint prendre place dans le fauteuil placé à l'ombre du piano à queue.

Sans cesser de jouer, Suzy tourna un peu la tête vers lui, une question dans le regard.

— Accordez-moi la grâce de vous écouter ici, dans ce petit coin paisible... puisque c'est la dernière soirée!... J'aime infiniment à vous entendre interpréter cette mélodie! fit-il d'un ton de respectueuse prière.

C'était chez lui une grande séduction que cette manière de toujours s'adresser à une femme comme il eût parlé à une souveraine.

Très beau aussi — d'une beauté élégante et finement régulière — il portait avec une aisance spirituelle ce qualificatif dangereux.

Vraiment, Georges de Flers avait beaucoup reçu pour sa part. Un sens artistique très développé comme en faisaient foi les toiles qu'il signait et dont la réputation était chose acquise, sans que sa grande fortune eût facilité beaucoup cette célébrité; une imagination volontiers enthousiaste et généreuse — contenue, d'ailleurs, par une raison toujours maîtresse d'elle-même qui jugeait des choses avec un sang-froid fort imprégné de scepticisme; une intelligence souple et vive, sinon profonde, le rendant capable de s'intéresser à toutes les questions qui restent lettre close pour le vulgaire.

Bien moderne par ses goûts de luxe raffiné, il l'était aussi par son dilettantisme délicat. Toujours curieux d'impressions neuves, il les recherchait avec une nonchalance de blasé, mais les appréciait en artiste quand elles venaient à lui et en subissait le charme, volontairement dédaigneux de l'analyser.

Au demeurant, un homme du monde, dont la supériorité d'esprit s'imposait, très séduisant sans effort et sans banalité.

Et ainsi le jugeait Suzanne — suivant en cela l'opinion générale.

D'un léger signe de consentement, elle avait accueilli sa prière. Elle continua de jouer; mais de savoir Georges de Flers près d'elle, intéressé à ce qu'elle faisait, une sensation d'allégresse très douce l'enveloppait, dissipant la tristesse éveillée dans son jeune coeur par les froissements de la soirée. Et comme si la musique eût bercé sa confuse rêverie, tant que ses doigts errèrent sur les touches d'ivoire, Suzy se sentit heureuse et ne pensa plus à rien désirer ni regretter.

II

Suzy, distraitement, son chapeau mis, finissait d'attacher sa veste de drap, les yeux perdus vers la campagne qui fuyait vers l'horizon en un lointain lumineux. Et elle regardait toute sérieuse, avec un regret d'enfant à la pensée que, dans quelques heures, elle allait être enfermée entre les quatre murailles d'une maison parisienne. Seulement, elle pensait aussi que sa mère l'y attendait, et cette idée-là était pour son coeur aimant la meilleure des consolations.

Déjà arrivait jusqu'à elle le piétinement des chevaux qu'on attelait. Près de la voiture, elle apercevait ses bagages descendus, tout prêts à être emportés; dans la pièce voisine de sa chambre, résonnait le pas de Germaine qui revêtait sa toilette de sortie. Car il avait été décidé que tous les hôtes du Castel accompagneraient Suzy au chemin de fer "comme une garde d'honneur!" avait-elle remarqué en riant, et son rire était sans amertume.

Le sommeil de la nuit avait engourdi en elle les impressions pénibles éprouvées le soir précédent, et mis dans son coeur une singulière indulgence pour les gens et pour les choses.

D'ailleurs, Mme Arnay, satisfaite de la tournure prise par les événements, avait déployé à l'égard de Suzy toutes les richesses de son amabilité; peut-être parce que, dans le secret de sa pensée, elle ressentait un vague remords d'avoir écarté avec tant de désinvolture l'enfant qui la gênait.

Puis, vraiment aussi, elle portait une certaine affection à Suzy qu'elle jugeait même une petite personne fort agréable à posséder chez soi, — sauf les circonstances imprévues! — d'abord à cause de son charmant caractère toujours égal, puis de son délicieux visage, décoratif dans un salon; enfin de son talent de musicienne dont Mme Arnay usait volontiers pour la distraction de ses invités.

Aussi, durant toute cette dernière matinée de la jeune fille au Castel, à chaque occasion, s'était-elle montrée prodigue de sourires, de paroles aimables, si bien que Suzy, toujours avide de sympathie, avait facilement cru au regret exprimé par sa tante de la voir partir.

Maintenant, ses derniers préparatifs achevés, elle restait devant la fenêtre ouverte, le visage caressé par une brise tiède, et elle pensait à toutes sortes de choses.

Oui, Georges de Flers disait vrai, la veille: les trois semaines passées au Castel s'étaient écoulées bien vite, avec une rapidité de songe heureux!... Oh! oui, très vite!...

Un à un, elle revoyait tous les incidents des derniers jours vécus: les causeries, les promenades, les réunions du soir et, pour la première fois, elle s'apercevait combien Georges de Flers était lié à tous ses souvenirs.

Jusqu'au jour où Suzanne s'était trouvée avec le jeune homme au Castel, elle l'avait surtout connu d'en entendre parler par Germaine qui le voyait sans cesse dans le monde et chez sa mère où, comme ami intime de M. de Berly, il était fort souvent reçu.

Et, habituée par son éducation — aussi par la force des circonstances — à tenir la vie pour une aventure sérieuse, Suzy avait toujours considéré, avec un étonnement où il entrait un peu de dédain, cet homme de trente ans, dont le seul plaisir était la règle, et qui dépensait au hasard de son caprice, avec une parfaite insouciance, sa fortune, son temps et son intelligence.

Mais soudain, elle l'avait rencontré au Castel où l'intimité de la vie de campagne les avait rapprochés. Et un beau jour, sans qu'elle sût comment la chose s'était faite, elle avait vu ses préventions évanouies et accepté, sans le moindre regret, d'être l'objet des attentions de Georges de Flers.

Sa petite vanité féminine s'accommodait fort bien des soins dont il l'entourait délicatement. Satisfaite, amusée, elle les accueillait sans y attacher d'importance, les trouvait même, après tout, très naturels, car dans l'idée de Suzy, c'était un principe fondamental que les hommes fussent les dévoués serviteurs des femmes.

Pourtant, voici qu'elle trouvait soudain un indéfinissable plaisir à se rappeler l'attitude empressée du jeune homme auprès d'elle; à se rappeler surtout la façon dont il lui avait parlé la veille, le soir, dans le salon, quand elle était triste. Seul, il avait compris sa peine secrète; comme seul, elle le devinait, il regrettait réellement qu'elle s'éloignât.

— Il a été très bon!... Je ne l'oublierai pas! murmura-t-elle.

Elle avait parlé presque bas. Cependant, le son de sa voix la fit tressaillir, l'arrachant à sa rêverie; et elle jeta un rapide coup d'oeil autour d'elle comme si l'ont eût pu l'entendre. Puis, soudain, confuse de ce qu'elle pensait, elle sortit rapidement de sa chambre pour aller en bas, au milieu de tous, attendre l'instant du départ.

Mais ni Germaine, ni Mme de Berly n'étaient encore sorties de leurs appartements, et Suzanne vit seulement Mme Arnay qui, toute à ses préparatifs de réception, promenait à travers les galeries les plis de sa longue robe.

—Ah!! Suzy, te voilà prête!... Si cela ne te dérange pas, mon enfant, je donnerai l'ordre que l'on commence à arranger ta chambre pour Mlle Tuffton... Nous avons si peu de temps!...

— Faites comme il vous sera plus commode, tante, dit Suzy dominant la sensation désagréable éveillée en elle par cette prise de possession très prompte.

(A suivre)

Nous [illegible] d'autre avant [illegible].

Ces quatre parties de cartes sont organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste, afin de recueillir des fonds pour l'organisation de sa grande [illegible].

* * *

Jeudi, le 7 avril, dans la salle de la Baie d'Hudson, les Dames de Sainte-Anne donneront une partie de cartes à laquelle toutes les dames de la paroisse sont cordialement invitées.

* * *

La quête de Pâques témoigne hautement de la générosité de nos paroissiens pour le soutien de leur église. La recette a été de $[illegible].

* * *

Après un séjour de quelques semaines au milieu de nous, le Rév. Frère Courtemanche, Oblat, est reparti pour Ottawa. Nous devons à son habile talent d'électricien les jolies couronnes qui ornent les différentes statues de notre église. Il a aussi complété la décoration électrique de notre maître-autel.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier avait lieu la dernière partie de cartes de la 3me série de cartes des Forestiers Catholiques.

Les résultats furent comme suit: Mme J.-A. Marion a remporté le prix de série (jolie statue de la sainte Vierge) avec un record de 98 parties sur 168 parties jouées.

M. Z. Berriault, du côté des messieurs, a gagné le prix de série (jolie statue de saint Joseph) avec un record de 103 parties sur 168 parties juées.

Le $5.00 (pour assistance à toutes les parties de cette série) fut remporté par Mme Victor-R. Dease.

Les prix de cartes de la soirée ($4.00) furent gagnés par Mlle A. Carrière et M. Victor-R. Dease, et le prix de la râfle ($5.00) fut gagné par Mlle Rose Renaud.

* * *

Une des plus grandes parties de cartes de l'hiver fut certainement celle qui fut donnée dimanche dernier par les Forestiers Catholiques, dans leur salle.

Le seul et grand désagrément que cette partie a causé, c'est que plusieurs personnes furent obligées de s'en retourner parce que la salle n'a pas été assez grande pour contenir tout le monde. Tout de même on trouva le moyen de mettre 49 tables.

Les gagnants furent comme suit: Dames. — 1er prix ($5.00 en or), donné par M. A. Lanthier, gagné par Mlle E. Michon (16 parties sur 20. 2me prix (loquet-scapulaire, avec chaînette) donné par M. Louis Longchamp, gagné par Mme Alph. Lafond. 3me prix ($2.00 en argent), donné par M. O. Bellavance, gagné par Mlle Régina Renaud. Prix de consolation (joli mouchoir travaillé à la main) donné par Mlle F. Lemire, gagné par Mlle Georgine Renaud.

Messieurs. — 1er prix (1er couteau) donné par M. A. Dumbrun, gagné par M. Zacharie Berriault (17 parties sur 20). 2me prix (cendrier en cuivre poli) donné par M. J.-N. Dease, gagné par M. Norbert Bourbonnière. 3me prix ($2.00 en argent) donné par M. L.-J. Collin, gagné par M. Emile Trudeau. Prix de consolation (magnifique pipe) donné par Lavoie et Cie, gagné par M. E. Plavidic.

Prix de la râfle. — Jambon, donné par M. Jean Homey, de l'hôtel Saint-Georges, pour le plus haut ou la plus haute, en parties, gagné par Mlle Marie Trudeau. Jambon, donné par M. P.-J. Fontaine, du "Marché du Peuple", pour le plus bas ou la plus basse, en parties, gagné par M. Alfred Manson.

Les Forestiers Catholiques renouvellent leurs plus grands remerciements à toutes les personnes qui les ont encouragés cet hiver, et ils se promettent de faire aussi bien l'hiver prochain.

* * *

Maintenant, M. le directeur, permettez-moi de dire ce que je pense, moi, les parties de cartes de cet hiver, chez les Forestiers:

Je ne sais pas comment exprimer la joie que m'a causé l'encouragement que nous avons reçu pour nos parties de cartes. Tout le monde avait l'air si à l'aise, chez les Forestiers, que très souvent, quoique nous étions [illegible] mal, fatigués, l'assistance nombreuse et joyeuse que nous recevions nous faisait oublier nos fatigues.

Mais, bon public de Saint-Boniface, si vous avez tout fait pour nous faire plaisir, nous aussi, nous avons fait tout notre possible pour vous donner satisfaction.

Pour ma part, comme organisateur des parties de cartes des Forestiers, j'ai toujours fait le mieux que j'ai pu pour vous donner les résultats de cartes les plus nets et les plus clairs possible, et je vous assure que j'ai toujours fait le [illegible] des cartes de la manière la plus consciencieuse. Comme de raison, quand une carte me tombait dans les mains, sans nom, je ne pouvais pas savoir à qui elle appartenait, et quand même je l'aurais su, nos règlements sont qu'une carte sans nom n'est pas comptée.

Je remercie de tout coeur les membres de mon comité qui m'ont aidé, je le sais, de toutes leurs forces: M. Ovide Bellavance a fait un commis très modèle et très avenant, pour notre petit magasin; sa figure aimable nous a fait vendre un grand nombre de bouteilles de Coca-Cola, etc. Cheque-tu pas, Ovide, tu me connais!

M. Valmare Bourbonnière est insurpassable quand il s'agit d'acheter ou de quêter des prix, et l'assistance que nous avons eue a prouvé que les prix de M. Valmare Bourbonnière étaient beaucoup appréciés.

poléon McDonald, quand c'est le temps poléon McDonald, quand l'est le temps de placer des tables et des chaises pour une partie de cartes. Non seulement M. McDonald peut placer des tables et des chaises, mais il peut aussi où trouver quand il nous en manque. Demandez à Mme J.-A. Marion et à Mme Ulric Trudeau si M. McDonald a eu des tables et des chaises, chez elles, pour notre partie de cartes de dimanche dernier, et je vous gage à (?) qu'elles vont dire tout de suite: Oui! Oui!

Enfin, merci beaucoup encore aux dévoués membres de mon comité: MM. O. Bellavance, V. Bourbonnière et N. McDonald; merci à toutes les personnes qui sont venues jouer aux cartes chez les Forestiers; merci aux personnes qui ont passé pour nos tables; merci aux dames et aux messieurs qui nous ont fourni de beaux et bons gâteaux; merci aux personnes qui nous ont donné de magnifiques prix; merci aux membres des autres sociétés qui nous ont également encouragés par leur visite, surtout les membres de la Fanfare LaVérendrye; merci à l'Union Belge, qui nous a prêté des chaises pour notre partie de dimanche dernier. En un mot, merci à tous ceux qui nous ont encouragé, de quelque manière que ce soit.

Il est vrai que nous avons beaucoup travaillé pour donner de bonnes, de justes et de belles parties de cartes, mais nous ne regrettons pas notre travail, car l'assistance que vous nous avez donnée est la plus belle récompense que nous puissions désirer.

Encore, et pour la centième fois: "Merci", et Au revoir, à l'automne prochain.

Georges L'EVEQUE,
Gérant et organisateur des parties de cartes.

Evangile

IIe DIMANCHE APRES PAQUES

(S. Jean, X. 11-16)

En ce temps-là, Jésus dit aux pharisiens: Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis et s'enfuit, et le loup les ravit et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie: il faut que je les amène aussi; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

LE PATRIOTE

Notre confrère de Prince-Albert, Sask., vient d'entrer dans sa onzième année.

Qu'il nous permette, à cette occasion, de lui offrir nos meilleurs voeux de prospérité.

Nous sommes déjà assez vieux dans le métier pour n'avoir plus d'illusion. Une rude expérience nous a appris sur quels sacrifices repose l'oeuvre de la presse catholique et franchement française. Si la tâche a été pénible pour la Liberté, elle ne l'a pas été moins pour le Patriote. Aussi saluons-nous avec bonheur la surabondance de vie que manifeste notre confrère. Il a agrandi son format, élargi le champ de son information locale. Il cherche maintenant à prolonger son influence, à pénétrer dans plus de foyers français. Pour y parvenir il organisera en automne prochain un grand concours de propagande. D'avance nous lui souhaitons succès. Fasse le Ciel que son tirage monte à dix milles. Quelle influence ce serait pour le plus grand bien de l'Eglise et de la race.

SACRE-COEUR

On nous annonce le mariage, pour lundi prochain, de Mlle Simone Chauvière, de la rue Margareta, à M. le docteur Edward Etsell, de Melfort, Sask.

* * *

Ce soir aura lieu la première partie de cartes d'une série de quatre. Cette série sera la dernière de la saison.



[illegible] de la science agricole.

Afin que les [illegible] tout à fait au point, je [illegible] quelques mots de justification ou [illegible] qui amènent mon départ du Département de l'Agriculture.

On ne peut pas dire que le département de l'agriculture a demandé ma résignation. Ses plans sur la manière de faire l'organisation agricole dans les centres français ne me [illegible] pas. Alors j'ai décidé de rendre ma position plus avantageuse en acceptant de faire partie du personnel de la Crèmerie de Saint-Boniface. C'est pourquoi j'ai remis ma démission au département d'agriculture.

Cependant, avant d'abandonner mon ancienne carrière, je désire offrir mes remerciements à messieurs les cultivateurs du Manitoba et à tous ceux avec qui je suis venu en contact. Je les remercie de leur [illegible] et de la bienveillance avec laquelle ils m'ont toujours accueilli. Sans cet encouragement il m'aurait été plus difficile d'accomplir la tâche que l'on m'avait confiée.

Je dois aussi beaucoup de remerciements aux dévouées Soeurs de tous les couvents, aux Frères enseignants, aux institutrices et instituteurs qui se sont généreusement dépensés pour aider au développement de la science agricole chez la jeunesse manitobaine.

Mais quelle haute considération ne dois-je pas aux vénérables curés de toutes les paroisses pour leur large dévouement et leur aide répétée. Nous devons leur attribuer dans une large mesure les progrès agricoles accomplis par notre population dans cette province.

Ce sont eux qui en maintes circonstances ont lancé le mouvement d'organisation dans leur paroisse et cela sans se préoccuper des ennuis et des fatigues que leur causait ce travail sans lequel, j'en suis convaincu, cette organisation agricole aurait été impossible.

Je les prie donc une fois de plus d'accepter mes plus sincères remerciements et je leur exprime de nouveau ma plus entière reconnaissance.

Comme par le passé je serai toujours à la disposition de nos cultivateurs comme instructeur agricole. Seulement à l'avenir on voudra bien m'adresser toute correspondance à la Crèmerie de Saint-Boniface. Je compte donc sur vous, messieurs les cultivateurs du Manitoba, pour m'appuyer dans ma nouvelle carrière. Soyez certains que je recevrai avec un très grand plaisir tout encouragement que vous voudrez bien me donner.

I. VILLENEUVE.

Le lait écrémé et ses remplaçants

Le lait écrémé et les produits laitiers sont les aliments les meilleurs et les moins coûteux pour les porcs, [illegible] que les autres conditions sont favorables à l'élevage. [illegible]

[illegible] présentant les déchets d'abattoir (tankage) pour remplacer le lait écrémé. Plusieurs années de recherches à la ferme centrale sur le lait écrémé et ses remplaçants ont révélé les faits suivants: quantité de grain requise pour obtenir 1 livre de poids chez les porcs tenus au régime suivant: grain et lait, 1.51; grain, tourteaux et lait, 1.19; grain, tankage et lait, 1.61; grain, tankage et eau, 2.50.

En d'autres [illegible]

1. Les porcs nourris au lait ont fait l'augmentation la plus économique; (b) [illegible] de grain et de lait a été améliorée par l'addition de 10 p.c. de tourteaux; (c) l'addition de 10 p.c. de "tankage" au grain et au lait a été un détriment. Comme addition à une ration qui comprend déjà du lait, le tourteau vaut donc mieux que le tankage.

2. Les animaux recevant du "tankage" au lieu de lait ont fait le moins de viande et ont coûté le plus cher du tout.

3. L'emploi du "tankage" n'est pas indiqué dans une ration déjà équilibrée assez variée.

Les porcets sevrés sans lait doivent être laissés avec la truie aussi longtemps que possible. Lorsqu'ils ont environ un mois, on leur donne dans une petite auge, [illegible] de petites quantités d'avoine sèche, que l'on change plus tard en un mélange d'avoine moulue (tamisée, si possible), de gru, en parties égales, 10 pour cent de maïs moulu et 10 pour cent de tourteaux de lin. A partir de ce moment, les porcs peuvent être nourris à la trémie. On peut aussi les nourrir avec du gruau d'avoine que l'on change graduellement, en une pâtée de gru, d'avoine moulue et de tourteau de lin, auxquels on ajoute de 6 à 8 pour cent de farine de sang. La ration de porcets doit contenir le moins de fibres que possible jusqu'à l'âge de 10 à 12 semaines, et autant que possible, du lait écrémé.

Remplaçants du lait pour le porc qui grandit.—Les sous-produits laitiers, sans être tout à fait essentiels, ne peuvent être remplacés entièrement. Fourrage vert, racines et déchets de légumes, tourteaux de lin, "tankage", farine de poisson, peuvent tous ou l'un ou l'autre, servir de remplaçants partiels. Le "tankage" a été très recommandé. Il donne des résultats surprenants, ajouté à une ration de maïs ou faible en protéine. Une expérience est à mentionner: une ration de grain a donné .32 livre par jour d'augmentation de poids; le grain et le tankage, 1.30; et le grain et le lait, 1.37. De même, le grain donné à la trémie avec du lait a donné 1.08 livre par jour. Lorsque le lait était remplacé par le tankage chez les porcs du même âge, l'augmentation quotidienne est tombée à .52 livre.

Quelle est aujourd'hui la valeur du lait écrémé? Il existe plusieurs moyens [illegible] et plus ou moins sûrs d'arriver à connaître la valeur du lait écrémé pour les porcs.

1. Lorsque le maïs vaut $30 la tonne, le lait vaut 32 sous les 100 livres (1 livre de maïs pour 2 de lait). En d'autres termes, le lait vaudrait actuellement à peu près 80 sous les cent livres.

2. Multipliez le prix de vente des porcs par 5, pour arriver à connaître la valeur du lait écrémé [illegible]. Multipliez par [illegible] Sur cette base le lait écrémé vaudrait de $1.00 à $1.20 [illegible]

3. Très vieille règle: 100 livres de lait écrémé donnée avec du maïs valent la moitié du prix du boisseau de maïs, soit environ 30 sous à l'heure actuelle.

4. Avec de la moulée à $30 la tonne, le lait vaut 30 sous les cent livres [illegible]

Ce sont là des [illegible] qu'il s'agit de bien interpréter. Ces [illegible] faites au Canada montrent que la valeur du lait écrémé, en comptant la moulée au prix d'avant la guerre, ($22 la tonne), est de 30 sous pour les porcs gras et de 20 sous les animaux [illegible] et courir au développement. Il a été démontré à [illegible] que 400 livres de lait écrémé valent environ 100 livres de moulée.

Les produits laitiers sont précieux. Il faut les conserver. Une livre de moulée pour trois de lait est une bonne règle dans l'alimentation des jeunes porcs. Pour l'animal de 100 livres, de 5 à 8 livres par jour donnent la production la plus économique.

GEO. B. ROTHWELL,
Eleveur du Dominion.

RETAIL

"Steers"—	
Excellents	$8.25—$9.00
Bons	$6.75—$7.75
Moyens	$5.75—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Taures: De boucherie—	
De choix	$7.00—$7.75
Bons	$5.50—$6.75
"Feeders"—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$5.50—$6.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.75
"Oxen"—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
"Bulls"—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.50—$4.25
Taures: "Stockers"—	
De choix	$5.50—$6.25
Bonnes	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$10.00—$11.50
Bons	$7.00—$9.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons—	
Choix	$14.00—$14.00
Lourds	$11.00—$11.00
Légers	$12.00—$14.00
Truies	$8.00—$8.00
"Stags"	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$6.50—$7.00
Moyennes	$4.25—$5.00
Pour conserves	$2.00—$3.50
Moutons—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Agneaux	$11.00—$12.50
Ordinaires	$7.00—$9.00

PRODUITS
[illegible]

Oeufs—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Boîtes déduites	$ .31
Crémerie. Aux détailleurs	$ .58—$ .60

Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Légumes	
Patates. Le minot	$1.20
Choux. Le cent	$3.00
Betteraves. Le cent	$3.50
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.00
Alimentation	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$[illegible]

Volailles—	
Grain—	
Le sac de 36 livres	$2.45—$2.75
Foin—	
No 1 Timothy	$26.00
No 2 Timothy	$24.00
No 1 Red Top	$16.00
No 2 Red Top	$14.00
No 1 Upland	$12.00
No 2 Upland	$11.00
Paille. Balles	$8.00

L'ETAT ET L'INITIATIVE INDIVIDUELLE

Il ne faut pas se lasser de citer, toutes les fois qu'on les trouve, les exemples désastreux de l'intervention intempestive de l'Etat, pour leur opposer les heureux résultats de l'activité indépendante des particuliers.

Aujourd'hui, c'est de la crise des logements qu'il s'agit et nous verrons comment les deux méthodes ont eu, en Angleterre et en Danemark, des conséquences différentes.

M. Lloyd George a voulu faire de la construction des maisons une affaire du gouvernement. Voici ce qui est arrivé:

Il fallait au bas mot et le plus tôt possible, 500,000 maisons. Ces maisons coûtent en moyenne chacune 25,000 francs. La rente économique d'une telle maison, dans la situation actuelle, est d'environ 34 francs par semaine (sans compter les contributions). Les travailleurs anglais ne veulent pas payer ce loyer: ils donneront 12 francs tout au plus; qui paiera le reste? Le contribuable. Les autorités locales combleront pendant sept ans ce déficit; on espère qu'au bout de ces sept ans, le miracle s'accomplira bien. En réalité, tout ira plus mal: les ouvriers, habitués à leurs 12 francs, refuseront toute augmentation et le Gouvernement ira tout doucement à la banqueroute. Ce n'est pas tout: pour que les Trade Unions du bâtiment acceptent des ouvriers supplémentaires (si nécessaires dans ce besoin pressant) on leur donne 125 francs par travailleur qu'elles admettent; quant aux entrepreneurs, ils reçoivent cette année des subsides qui vont jusqu'à 175 millions.

Voilà la bureaucratie à l'oeuvre, inutile d'insister.

Le Danemark, heureusement pour lui, a procédé autrement. Le Gouvernement a fait la meilleure chose qu'il pouvait faire: il s'est abstenu. Il a laissé agir M. Christian Jensen.

M. Jensen, en 1913, voulut commencer sa campagne pour les logements ouvriers. Il avait besoin de quelques [illegible] pour commencer sa propagande: on lui rit au nez, surtout dans les banques. Aujourd'hui, il est président de l'Association Coopérative des logements ouvriers. Cette Association comprend cinq mille membres (dans toutes les villes danoises, des Sociétés similaires se forment); elle a construit 13 maisons qui logent 1,500 familles; 4 autres bâtiments sont en construction, qui contiendront mille familles; elle possède ses fours à briques et à chaux; elle achète directement son bois en Suède, elle a du terrain suffisamment pour construire et des ressources financières assurées.

Comment M. Jensen est-il arrivé à ces résultats? C'est ce que Mme Edna Brynet nous raconte. A la crise de 1908, il était directeur d'une entreprise de bâtiment. Les trois quarts de ses ouvriers étaient en chômage et allaient [illegible] il était [illegible] tard [illegible]

Il [illegible] ses [illegible] du [illegible] tion [illegible] dont [illegible] [illegible] ments [illegible] tir [illegible] aille [illegible] rect [illegible] étant [illegible]

Aussi [illegible]

Nous laissons à Mme Edna Brynet la responsabilité de ce dernier détail que, assurément, pas un de nos lecteurs ne croira.

(Service de la Ronde, fait par Versailles, Vidricaire et Boulais, Ltée.)

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 4 avril 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi Mars 29	Mercr. Mars 30	Jeudi Mars 31	Vendr. Avril 1	Samedi Avril 2	Lundi Avril 4
Blé No. 1 Nord	1.94	1.88	1.82	1.78	1.79	1.79
2 Nord	1.91	1.85	1.79	1.75	1.76	1.76
3 Nord	1.87	1.81	1.75	1.71	1.72	1.7[illegible]
Avoine 2 CW	.47	.44	.44	.42	.42	.43
3 CW	.42	.38	.39	.36	.37	.37
Orge 3 CW	.83	.80	.79	.75	.75	.72
4 CW	.71	.68	.67	.63	.64	.62
Lin 1 NW	1.71	1.68	1.64	1.54	1.49	1.52
2 CW	1.67	1.64	1.60	1.50	1.45	1.48
Seigle 2 CW	1.57	1.56	1.56	1.51	1.51	1.53
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.93	1.87	1.81	1.77	1.78	1.78
Avoine 2 CW	.45	.42	.42	.39	.40	.41
Orge 3 CW	.76	.73	.72	.68	.69	.67
Lin 1 NW	1.70	1.67	1.63	1.53	1.48	1.51
Seigle 2 CW	1.57	1.56	1.56	1.51	1.51	1.53
Options						
Blé Mai	1.81	1.76	1.71	1.65	1.67	1.67
Juillet	1.62	1.59	1.55	1.49	1.50	1.49
Avoine Mai	.46	.42	.43	.40	.41	.41
Juillet	.48	.44	.45	.42	.43	.43
Orge Mai	.73	.74	.73	.69	.70	.68
Juillet	.74	.70	.70	.66	.65	.64
Lin Mai	1.72	1.71	1.67	1.56	1.51	1.54
Juillet	1.78	1.75	1.71	1.60	1.52	1.58
Seigle Mai	1.58	1.57	1.57	1.52	1.52	1.54

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

Encouragez nos annonceurs

Le culte perpétuel de Saint Joseph



Cette semaine, nous nous contenterons de publier la lettre si touchante et pleine d'encouragement, que nous venons de recevoir de Sa Grandeur Mgr John Forbes, le vaillant évêque missionnaire canadien de l'Ouganda, en Afrique équatoriale... Un commentaire ne pourrait que déflorer les paroles de notre illustre et saint compatriote. Nous soulignerons cependant quelques passages.

... ...

"Rubaga, Kampala P.O., Uganda, 31 janvier 1921.

"Mon Révérend et bien cher Père,

"J'ai reçu aujourd'hui même votre bien bonne lettre du 17 décembre, et je ne veux pas remettre à un autre jour le plaisir de vous répondre.

"Laissez-moi vous dire d'abord la joie que j'ai d'apprendre que le "Culte Perpétuel" compte déjà 50,000 membres! Dieu soit béni! C'est bien une preuve qu'il veut que le Bon Saint soit aimé et honoré par tous les fidèles du monde entier, et, du reste, Notre Saint Père le Pape l'entend bien ainsi dans son Motu Proprio du 25 juillet dernier. Vive donc en tous lieux la dévotion à saint Joseph et Vive son Culte Perpétuel!

"Nous nous efforçons aussi nous-mêmes de promouvoir parmi nos chers Baganda la dévotion à saint Joseph. Il n'y a pas une de nos chapelles de villages ou grandes églises qui n'ait une image de saint Joseph. Les statues sont encore rares, évidemment; mais l'image de saint Joseph, tous nos pauvres noirs la connaissent et la vénèrent. Trop souvent, hélas! la pluie qui traverse le toit de paille abîme la chère image, ou c'est le vent, ou ce sont les chauves-souris, etc.. Aussi, si parmi vos pieux associés quelqu'un voulait nous envoyer quelques images plus belles du Bon Saint, comme elles seraient les bienvenues!

"Mais quelle belle offre vous me faites, mon Révérend Père, et avec quelle reconnaissance empressée je l'accepte. Oui, assurément, je recevrai avec une bien vive gratitude les $... qu vous nous offrez pour nous procurer des cierges pour le Saint Sacrifice de la Messe. Je puis bien vous confier que jusqu'ici notre pauvreté ne nous a jamais permis d'allumer plus d'un cierge à la messe basse, ni plus de deux à la grand'messe et aux saluts. Et quand je dis cierges, je veux dire n'importe quelle bougie, comme un indult de Rome nous permet de faire. Mais avec l'argent que vous nous enverrez, nous pourrons faire mieux, et nous devrons cela à saint Joseph et à sa Maison d'Otterburne. Mille fois merci, mon Révérend Père.

"Soyez assuré que je ne manquerai pas de faire ma journée du 1er mars. Je garde du reste dans mon bréviaire le feuillet que vous m'avez envoyé l'an dernier et qui me fixe au 1er mars.

"Je termine en vous envoyant, ainsi qu'à votre belle oeuvre, une affectueuse et large bénédiction, tout en me recommandant instamment, ainsi que mes missions, à vos bonnes prières.

(Signé) JOHN FORBES, Ev. Coadj.

"P.S.—Le moyen le plus facile pour vous de me faire parvenir ces $..... serait peut-être de les envoyer à mon frère, à Joliette, qui me les enverra à son tour très fidèlement."

... ...

Nous recueillerons volontiers toute offrande, que nos amis du "Culte Perpétuel" voudraient nous envoyer pour acheter au saint Evêque des pauvres noirs d'Afrique quelques images de saint Joseph.

Est-il besoin de dire à nos chers Associés qu'ils se doivent de prier avec nous pour que se réalise de plus en plus magnifiquement sur le continent noir la devise de Sa Grandeur "Adveniat regnum tuum"?

HONNEUR ET GLOIRE AU PERE VIRGINAL DE JESUS!

LA MAISON SAINT-JOSEPH, Otterburne, Man.

LA SEMAINE

COMPLOTS INCENDIAIRES EN ANGLETERRE

Londres, 29. — Une campagne d'incendies préméditées dans les différentes parties du pays prend une telle proportion que les autorités du Scotland-Yard ont mobilisé toute une armée d'automobiles et de camions pour transporter en hâte les hommes là où leurs services seraient réclamés. Ce projet est identique à celui adopté ici récemment quand plusieurs incendies dus à la malveillance éclatèrent à Londres.

"L'Evening Standard" affirme que de nombreux complots des Sinn Feiners pour détruire des bâtiments de ferme dans les environs de Londres ont été découverts.

Des détectives spéciaux ont été placés hier au soir aux différents édifices du gouvernement et à 10, Downing Street, résidence officielle de M. Lloyd George. Des précautions toutes particulières ont été prises par la Banque d'Angleterre.

Dans la région de Newcastle, vingt bâtiments de ferme ont été brûlés, en même temps que d'autres incendies se produisaient à St. Albans et dans les comtés d'Hertfordshire, de Beaconsfield et de Buckinghamshire. A certains endroits on a trouvé près des ruines des bidons vides de pétrole.

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Washington, 29. — M. Rowland-B. Mahany, envoyé en Europe par le gouvernement de M. Wilson pour assister aux sessions de la commission internationale de l'immigration et de l'émigration, vient de remettre son rapport au secrétaire du Travail. D'après lui, de nombreux ouvriers français et anglais voudraient venir s'établir aux Etats-Unis, mais ils sont dans l'impossibilité de mettre à exécution leur dessein parce qu'ils n'ont pas l'argent du voyage et à cause du change qui leur est si désavantageux.

Dans son rapport, M. Mahany déclare que les ouvriers anglais, par suite de leur faible salaire, ne peuvent économiser le prix du voyage, tandis qu'en ce qui concerne la France la dépréciation du franc est une barrière presque insurmontable à l'immigration.

En Angleterre, on espère des temps meilleurs, mais en France, les classes les plus pauvres font preuve d'un manque d'optimisme. Dans les deux pays, cependant, il est dit que les classes ouvrières ont pleinement tout ce qui est nécessaire à leur subsistance.

LA PROHIBITION EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 29. — Le baron Birkenhead, lord chancelier, parlant au banquet annuel de l'Association des brasseurs, a dit qu'il n'y avait pas lieu de craindre que la Grande-Bretagne devienne "sèche".

"Pour ce qui est, a-t-il dit, de l'appréhension ou d'une chance qu'un mouvement général du genre de celui qui s'est produit en Amérique ait lieu ici, je suis de ceux qui croient que jamais un pareil changement n'arrivera en Grande-Bretagne.

"Je le regretterai profondément parce que je suis assez individuel dans mes actes, tant dans les affaires privé que publiques, pour ne pas ressentir vivement les attaques faites contre les principes sur lesquels est basé le droit de tout un chacun de régler comme il l'entend sa vie privée."

LA DEPOPULATION EN TURQUIE

Constantinople, 29. — Alarmé de la dépopulation en Turquie, le Parlement turc nationaliste d'Angora discute un projet de loi forçant à peu près tous les hommes de 25 ans et au-dessus à se marier, à moins que des raisons de santé ne s'y opposent.

Les célibataires récalcitrants seront taxés très fortement, tandis que les hommes mariés auront des privilèges spéciaux pour les taxes et le service militaire.

LE "PEONAGE" EN GEORGIE

Monticello (Georgie), 29. — Les autorités de l'Etat se préparaient aujourd'hui à pousser leur enquête sur les prétendues pratiques de péonage (servage) dans les comtés de Jasper et de Newton, à la suite de la découverte de deux nouveaux cadavres de noirs dans la rivière Alcovy. Cela fait un total de 11 cadavres retrouvés depuis que les autorités ont commencé d'enquêter sur les accusations qui pèsent sur John Williams, un fermier du comté de Jasper. Les deux derniers cadavres retrouvés hier étaient enchaînés ensemble et attachés à des blocs de pierre et de fer comme ceux retrouvés antérieurement dans la même rivière.

La direction de l'enquête sera probablement confiée au procureur général Denney.

Hier, à la suite d'un interrogatoire où il fut déclaré que huit noirs avaient été mis à mort par Clyde Manning, un noir employé par Williams, le juge Park attendait les ordres du gouverneur pour convoquer une session spéciale de la cour supérieure du comté de Jasper devant laquelle les deux hommes seraient appelés.

Manning, qui conduisit les autorités sur les lieux où furent découverts les cadavres des noirs, a déclaré au cours de ses aveux que sur les onze noirs, cinq furent massacrés de sa propre main avec une hache, afin de les empêcher de témoigner contre Williams inculpé de péonage.

D'après Walter-F. White, assistant secrétaire de l'Association nationale pour l'amélioration des noirs, ces coutumes sont communes dans tout le delta du Missisipi, c'est-à-dire dans toutes les régions où existent des plantations de cotonniers et où les noirs sont en grand nombre. La pratique du "péonage", c'est-à-dire de la servitude obligatoire, se rencontre dans toute la région susnommée, et a été cause, en maintes occasions, de scènes de violence, et a eu pour résultat quelques cas de lynchage bien établis.

Le scandale qui vient d'être dévoilé dans le comté de Jasper n'est pas un cas isolé, a affirmé M. White, plus haut nommé, ainsi que le prouve l'affaire de péonage, survenue en 1919, dans le comté de Phillips (Arkansas). On accusa les noirs de fomenter une attaque contre les blancs, et à la suite de cette accusation douze noirs furent condamnés à mort et soixante-trois à diverses peines d'emprisonnement. Les faits sont différents et il a été démontré que les noirs souffrant de cette servitude s'étaient organisés pour la faire cesser.

LES CATHOLIQUES D'ALSACE

Colmar, 30. — L'union des parents chrétiens a envoyé une résolution au gouvernement français, demandant le maintien des écoles confessionnelles dans toute l'Alsace.

L'Union demande aussi au Ministre de l'Education de rappeler tous les professeurs non-chrétiens ou agnostiques et de les remplacer par des instituteurs ayant des convictions plus déterminés.

NOUVEAUX EVEQUES SLOVAQUES

Nyitra, Slovaquie, 30. — La présence d'un certain nombre de politiciens à la cérémonie du sacre des évêques slovaques, dans la cathédrale de Nyitra, nous montre que les relations existent encore entre l'Eglise et le gouvernement de la Tchéco-Slovaquie.

Les nouveaux évêques slovaques sont: S. G. Mgr Kmetyka, évêque de Nyitra; S. G. Mgr Blacha Marian, évêque de Besztercebanya; S. G. Mgr Vojtasaak, évêque de Szepes.

REVENDICATIONS DES CATHOLIQUES EN FRANCE

Paris, 30. — Les catholiques de France ont fait au parlement et au gouvernement français trois demandes importantes. Ces demandes sont le résultat du congrès diocésain de Paris sous la présidence de S. E. le Cardinal Dubois et auquel assistèrent plusieurs milliers de catholiques.

Les demandes des catholiques français sont les suivantes:

1o.—Un vote immédiat, par le Sénat, sur la question de la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège, question qui a déjà reçu l'approbation de la Chambre des Députés.

2o.—Une distribution scolaire proportionnelle. D'après ce système, les subsides que le gouvernement accordes aux écoles privées seront basés sur le nombre des enfants.

3o.—L'établissement d'un statut garantissant à l'église la possibilité de reconstituer ses propriétés. Cette loi, dit-on, devrait être en harmonie avec l'organisation traditionnelle de l'Eglise. Elle devra aussi reconnaître la juridiction des évêques sur les associations chargées de l'administration des biens de l'Eglise.

LE PRESBYTERIANISME SE MEURT EN ECOSSE

Glasgow, 30. — L'Ecosse a toujours été le château-fort du presbytérianisme. Un ministre presbytérien de Glasgow vient de déclarer dans son église, que sa religion se meurt. Ce ministre s'est plaint que les églises de sa confession se vident de plus en plus et que les enfants sont perdus pour le presbytérianisme.

L'archidiocèse catholique de Glasgow compte environ 500,000 catholiques. C'est le diocèse le plus considérable de l'Angleterre, de l'Ecosse et du pays de Galles.

LA LITHUANIE ET LE VATICAN

Kovno, 30. — Le gouvernement lithuanien, qui est représenté auprès du Vatican par son ambassadeur, a donné instruction à son représentant diplomatique, le Dr Narjaukas, de demander au Saint Siège d'envoyer un représentant papal au siège du gouvernement lithuanien.

A l'occasion de la fête nationale de la Lithuanie, une messe pontificale a été célébrée dans la cathédrale de Kovno par l'évêque de Sejno. Le président de la république, les membres du cabinet, le corps diplomatique et tous les officiels assistèrent à cette messe.

En Province

SAINTE-AMELIE

La condition actuelle des chemins entrave le commerce et retarde mille affaires dans la province, néanmoins elle n'a nui en rien à l'heureux projet de M. Dewulf. De bonne heure, le 31 mars, on le vit venir à l'église accompagné de sa fiancée, Mlle Sara Claeys, et entouré de nombreux invités. La cérémonie du mariage fut d'autant plus belle que le sanctuaire avait encore toute sa parure et son parfum de Pâques. Les fonctions de garçon et de fille d'honneur furent remplies par M. H. Claeys et Mlle Elsa Lepla. M. et Mme Dewulf ne résideront pas à Ste-Amélie; ils partiront prochainement pour Régina, d'où ils se proposent d'émigrer en Californie, pays des rêves de tout le monde. Nous leur souhaitons d'atteindre le bonheur qu'ils poursuivent et de vivre longtemps heureux ensemble.

* * *

Les assemblées se succèdent dans notre salle. Pour la seconde fois les représentants des fermiers unis sont venus prôner les avantages de leur groupement. C'est l'avis de tous les auditeurs que cette fois-ci, la note politique a été très perceptible.

* * *

Le 28 mars, M. Cyr. Tucker, M. G. [illegible] pour nous parler des [illegible]. Nos [illegible] notre attitude de 1920 [illegible], mais notre conseiller l'a publiquement justifiée et reconnue comme très sage. Qui est-ce qui ne regimbe pas devant une proposition contraire à son intérêt? Maintenant que la question semble se présenter sous un nouvel aspect, il ne serait pas étonnant qu'il y ait un revirement d'idées.

OLIVIER.

LETELLIER

M. Louis Dansereau victime d'un accident

M. Louis Dansereau, fils de M. Horace Dansereau, a été victime, mercredi matin, 30 mars, d'un grave accident. Il était occupé à couper du bois avec une scie ronde mue par un fort moteur quand il se fit prendre la main par cette scie. Elle fut horriblement entaillée. Après les premiers soins donnés par sa famille, en l'absence du médecin, il fut conduit à l'hôpital de Saint-Boniface, mercredi soir, par le rapide. On craignait d'avoir à lui amputer la main. Heureusement, grâce à l'habilité du docteur Lachance, M. Louis Dansereau ne perdra qu'un doigt.

OTTERBURNE

Notre institutrice, Mlle Alice Grouette, qui a été pendant quelque temps retenue à sa chambre, à la suite d'une fracture d'un bras, survenue dans un accident de voiture, est maintenant bien rétablie et a repris ses classes mercredi.

* * *

M. Arsène Trudel, de Saint-Malo, Man., était en visite parmi nous dimanche. Il lui est arrivé un petit contre-temps. S'étant égaré, il nous est arrivé fort tard dans la soirée.

* * *

M. Alexandre Champagne, qui habitait la rue Poirier, est maintenant déménagé sur la rue Principale.

* * *

Mme Philias Laroche a fait cadeau d'une grosse fille à son époux. Nos félicitations.

* * *

M. Alexandre Dubois, de South Junction, était en visite, la semaine dernière, chez son oncle, M. Henri Théroux.

* * *

M. Omer Théroux est à agrandir son magasin dans le but d'y installer une table de billard et divers autres amusements.

M. J.-O. Bourbonnière, de Silver Plains, Man., était en visite chez son cousin, M. Moïse Gobeil.

* * *

M. Auguste Vermette invitait ses nombreux amis à une agréable soirée, dimanche dernier. Il y eut musique, chansons, partie de cartes, etc. Mme Vermette nous servit une collation où rien ne manquait de l'art culinaire.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait M. et Mme Victor Charette et leur fille Léontine; MM. Charles Poirier, Georges, Oludu, de Saint-Malo; André et Adrien Saltel, J. Saltel, Mlle H. Saltel, M. et Mme Léonide Gauthier et leurs enfants; M. et Mme T. Besner et leurs filles, Juliette et Oseline; M. A.-A. Carrière et ses garçons, Joseph, Calixte, Romain et Toussaint; M. F. Cadotte, Mlles Maria et Cordélia Carrière, Mme M. Berthelette; MM. Alexandre, Georges et Emmanuel Champagne, Georges Carrière, André Carrière, Mlle Maria Vermette, Mme Joseph Vermette et autres.

Mlle Cordélia Carrière nous a joué plusieurs jolis morceaux de guitare avec accompagnement sur le violon. Bref, on se sépara aux premiers rayons du soleil levant, emportant tous un bon souvenir de cette agréable soirée et se promettant bien d'y retourner bientôt.

INWOOD

Naissance. — Anna-Marie-Gertrude, fille de M. O. Boisclair et de Florida Bernard. Parrain et marraine: M. O. Boisclair et Marie Proulx, grands-parents de l'enfant.

* * *

Nous avons eu, pendant la semaine sainte, une retraite prêchée par le Père Van den Bossch.T.S.R. Le matin, à 10 h. 30, instruction et messe suivie du sermon en français. Dans l'après-midi, catéchisme et retraite pour les enfants. Le soir, à 8 heures, sermon pour les catholiques de langue anglaise, les protestants y étant invités. Un bon nombre y ont assisté.

Le jeudi saint nous avons eu l'adoration nocturne.

Le jour de Pâques, 32 enfants (18 garçons et 14 filles) ont fait leur première communion solennelle.

Le lundi matin, une messe a été dite pour les défunts de la paroisse.

Malgré le mauvais état des chemins les exercices ont été bien suivis.

La plupart des enfants habitant trop loin de l'église pour faire la route tous les jours, les catholiques du village ont bien voulu les héberger pendant toute la semaine.

Pendant cette retraite, une association a été formée sous la présidence de Mme E. Cossette, pour la pratique du chemin de croix hebdomadaire. La majorité des paroissiens s'y sont inscrits.

Il s'est formé également une association pour faire l'heure d'adoration le premier vendredi du mois.

Nos remerciements à notre dévoué curé et au prédicateur qui se sont dépensés sans compter pendant cette retraite qui, nous l'espérons, aura des résultats durables.

WOODRIDGE

La partie de cartes du dimanche de Pâques a eu lieu à l'école sous la présidence de notre bon curé, M. Bouvet.

Malgré le froid rigoureux, la grosse majorité des paroissiens s'étaient fait un honneur de se rendre à cette soirée, qui se passa au lieu de la gaieté la plus franche.

Les heureux gagnants des premiers prix furent: Mme Napoléon Gosselin, pour les dames, et M. Napoléon Gosselin, pour les hommes. Les prix de consolation furent gagnés par Mlle Alice Dumais et M. Henri Guilbault.

Comme résultat de cette petite soirée, la somme de $41.00 alla s'ajouter aux précédentes dans les recettes de notre église.

HARPERVILLE

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Veuve Caroline Curtaz, née Caroline Hénault, décédée le 24 mars à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 76 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Sainte-Anne des Chênes, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils et trois filles: Jean-Pierre et Joseph Curtaz, de Thibaultville, et Mme L. Saligeon, Mme J.-H. Tauffenbach, de Sainte-Anne des Chênes, et Mme S. Morin, de Saint-Boniface. Nous offrons à la famille éplorée nos condoléances.

Mme H. Houle, de Harperville, Man., est allée à Sainte-Anne, la semaine dernière, assister au service de sa grand'mère, Mme C. Curtaz.

Brisé par l'asthme. — Les attaques répétées de l'asthme mènent le malade à un très dangereux état de faiblesse. On ne devrait aucunement tarder à recourir au remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme. Ce remède agit rapidement et sûrement sur les voies respiratoires et apporte le soulagement désiré. Ce remède devrait se trouver dans toutes les maisons où il y a de l'asthme quel qu'en soit le degré.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

$10.00 PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT

$10.00 en prix

Elles épelleront: D-U-L-E-Y

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis cinq lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacune à sa place, elles formeront les mots: DULEY.

Fouillez toutes les annonces et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT;

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

LA SEMAINE

GREVE ETRANGE EN IRLANDE

Dublin, 30. — C'était lundi le cinquième anniversaire de la rébellion de Pâques 1916. On craignait une nouvelle insurrection, mais on a été témoin seulement des embuscades ordinaires qui ont eu lieu dans toutes les parties de l'Irlande.

Les Sinn Feiners ont attaqué comme à l'ordinaire les forces de la couronne qui se sont montrées actives, à Dublin. Les patrouilles n'ont cessé de parcourir la ville et plusieurs raids ont eu lieu dans des maisons où la police croyait découvrir des Sinn Feiners en complot.

Des hommes armés ont pénétré dans les stations du téléphone à Dundrum, Bray, Dolkey et autres lieux, coupant les fils et brisant toutes les communications téléphoniques avec les grands centres.

Un événement important aujourd'hui en Irlande, c'est la déclaration d'une grève des fossoyeurs et des entrepreneurs de pompes funèbres. Cela a donné lieu à des scènes étranges dans les cimetières. Des funérailles ont eu lieu dans des circonstances quasi-tra-

giques, come celles de Stephen Barrett, trésorier de la Ligue gaélique, qu'on a dû interrompre pour agrandir la fosse.

CONTRE LES MODES IMMODESTES

Buenos Aires, 30. — Le gouvernement de l'Argentine, un catholique, a défendu aux femmes le port d'habits transparents et trop décolletés. Un peut y lire:

"Après le 27 mars aucun prêtre, pour aucune raison, n'aura la permission de donner la communion à une femme mariée, à une jeune fille, ou à un enfant qui s'approchera de la table sainte sans avoir la poitrine, les bras et les épaules couverts avec un habit non transparent."

North-Adams, Mass., 30. — L'admission dans l'église catholique Notre-Dame est strictement interdite aux femmes et aux jeunes filles qui portent des robes courtes, des vêtements décolletés ou transparents, ainsi qu'un accoutrement immodeste. Sur l'ordre du curé, M. l'abbé C. H. Jeannotte, l'avis a été affiché dans le vestibule de l'église, hier.

LA REVOLTE ROUGE RENAIT EN ALLEMAGNE

Berlin, 30. — La révolte rouge que le gouvernement avait paru réprimer dans le centre de l'Allemagne, vient de renaître dans le district de la Ruhr et s'étend au territoire occupé présentement par les troupes alliées.

Des batailles ont eu lieu dans cinq villes de cette zône entre la police et les communistes. 11 hommes ont été tués à Essen et 46 ont été blessés.

On rapporte plusieurs tués à Dortmund.

Les communistes ont maintenant le contrôle des lignes de chemin de fer qui vont de Dusseldorf à Cologne et à Eberfeld.

Le calme règne encore à Berlin, mais le gouvernement appréhende une révolution.

Personne ne peut parler au téléphone autrement qu'en langue allemande et tous les étrangers sont suspects. On s'accorde à dire que les communistes de l'Ouest seront plus difficiles à vaincre que ceux de l'Allemagne Centrale.

Berlin, 30. — Les communistes ont du succès à Bitterfeld. Ils ont réussi à désarmer la police locale et à occuper les principaux édifices publics. Les banques et les bureaux de postes ont été pillés et les stations de télégraphies sont sous le contrôle des rouges. Les troupes du gouvernement arrivent sans cesse pour entourer les rebelles et les faire prisonniers.

Des engagements ont eu lieu de même à Eisleben et à Montabaur.

"C'est le Soviet de Moscou qui est au fond de cette révolte. On veut établir en Allemagne le régime de Russie, déclare Herr Severing, le ministre prussien de l'Intérieur. On a la preuve de cela sur des déclarations faites par des agents du Soviet.

REDUCTION DE GAGES EN PERSPECTIVE

Montréal, 30. — J.-W. Norcross, président de la Canada Steamship Lines Co., a refusé de confirmer une rumeur qui voulait que la compagnie allait décréter une baisse de 30 pour cent dans les salaires de ses employés. Il n'a pas contredit formellement cette rumeur, mais déclare qu'il est encore difficile de faire connaître le point de vue de la compagnie à cette heure, qu'au surplus les directeurs n'avaient arrêté aucune attitude. La Compagnie la définira dans huit à dix jours.

L'EX-EMPEREUR CHARLES EN HONGRIE

Paris, 1. — Suivant une dépêche de Berne, le Bureau de correspondance hongrois déclare que l'ex-empereur Charles arriva inopinément le jour de Pâques à Budapest et visita immédiatement l'amiral Horthy, régent. Après une courte conversation, le roi se rendit aux désirs du régent et des chefs politiques séjournant actuellement à Budapest, ainsi qu'à ceux des membres du gouvernement qui, tous, engagèrent Charles à quitter la capitale.

Le gouvernement hongrois prit les mesures nécessaires afin de rendre possible le retour de l'empereur en pays neutre.

Le calme complet règne dans la capitale et le pays tout entier; le peuple n'eut pour ainsi dire pas connaissance du voyage.

L'ex-empereur partit de Budapest mais décida de demeurer dans le pays; il doit être actuellement à Steinamanger.

Le représentant de la France à Budapest a annoncé que les Alliés s'opposaient au retour de Charles sur le trône de Hongrie.

AU PARLEMENT BULGARE

Sofia, 30. — A une majorité des deux tiers de ses membres, le Parlement a adopté hier la mise en accusation du ministère bulgare présidé par Vaseil Radoslavoff, accusé de responsabilité pour l'entrée de la Bulgarie dans la grande guerre contre les Alliés. Les membres du ministère seront jugés par la Haute-Cour.

Tous les accusés, à l'exception de M. Radoslavoff, qui s'est enfui de Bulgarie, sont en prison depuis l'année dernière. Le jugement immédiat par la Haute-Cour a été ordonné par le Parlement.

LA REPARTITION DES NAVIRES BOCHES

Paris, 30. — Le règlement final de la propriété des bâteaux allemands saisis dans les ports brésiliens pendant la guerre n'attend plus que le consentement de la Grande-Bretagne à un accord intervenu entre le Brésil et la France.

Le gouvernement français reconnaît entièrement l'absolue propriété des bateaux par le Brésil, d'après le traité de Versailles aussi bien que par loi loi internationale. M. Gaston da Cunha, ambassadeur du Brésil en France, qui est retourné aujourd'hui de Genève où il était allé, en sa qualité de président de la Société des Nations, présider aux affaires du conseil, a dit qu'il comptait recevoir à tout instant l'avis que la Grande-Bretagne avait consenti à l'accord entre la France et le Brésil.

L'EXTENSION DES SANCTIONS

Paris, 30. — D'après une dépêche de Londres au "Petit Parisien", M. Lloyd George, le ministre de la guerre et le maréchal Wilson ont conféré dans la soirée. On croit qu'il s'agirait de l'extension des sanctions militaires à la suite du refus de l'Allemagne de payer le premier des douze milliards dus avant le 1er mai.

Suivant un télégramme de Berlin au "Journal", l'attitude de la presse prouve la responsabilité de la réaction dans le mouvement communiste actuel. Tous les journaux de droite réclament l'institution du régime militaire, l'augmentation des effectifs de la Reichswehr et l'autorisation pour "l'Orgesch" d'intervenir dans la lutte. Certains, comme la "Gazette de la Croix", prônent la restauration des Hohenzollern.

UNE CONFERENCE DE LA CROIX ROUGE

Genève, 1. — Les moyens de limiter les blocus et de restreindre l'usage des gas asphyxiants et autres moyen de faire la guerre qui peuvent être considérés comme inhumains, seront discutés à la Conférence Internationale de la Croix Rouge qui s'est réunie ici aujourd'hui. Pendant l'assemblée de trois jours, convoquée par le comité de la Croix Rouge de Genève, on entendra un rapport du comité international de la Croix Rouge sur les relations de la société avec les différents gouvernements, et les délégués étudieront la question de l'instruction et des activités des membres du service médical et du service de santé pendant la paix et pendant la guerre.

Les délégués français et belges ne participeront pas à la conférence à cause de la présence des représentants allemands et autrichiens, qui ont l'intention de protester contre la conduite des Alliés pendant la guerre.

L'EX-EMPEREUR CHARLES A VIENNE ET A BUDAPEST

Vienne, 30. — D'après des renseignements venus des sources les plus sûres, l'ex-empereur Charles d'Autriche-Hongrie se trouvait à Vienne dimanche et s'y est rencontré avec un groupe de monarchistes. De cette ville, l'ex-empereur s'était rendu, dit-on, à Budapest, mais il a quitté cette ville au bout de quelques heures, à la demande du gouvernement hongrois.

Ceux qui ont eu connaissance de la visite n'ont pas pu dire quel en était le but. Vu la situation politique en Autriche et en Hongrie, même les monarchistes les plus fervents déclarent qu'ils considèrent le moment très défavorable à un coup d'Etat.

Autant qu'on peut en juger, les mouvements de l'ex-empereur étaient inconnus du gouvernement ou des diplomates étrangers jusqu'après son départ de Vienne. Même aujourd'hui, seulement les hauts fonctionnaires du gouvernement et des milieux étrangers étaient informés de sa visite.

On a appris que l'ex-empereur avait dîné dimanche soir chez un certain aristocrate en compagnie d'autres monarchistes. On ne sait pas encore ce qui s'est passé à cette conférence. Les renseignements provenant de la même source indiquent qu'il a quitté Budapest en automobile à la faveur de l'obscurité. On n'a pas appris qui l'avait accompagné dans la capitale hongroise.

D'après les nouvelles reçues ici, dès que le gouvernement hongrois a été informé de la présence de l'ex-empereur à Budapest, il lui a immédiatement demandé de quitter la ville avant que le fait de sa visite ne fût connu du public.

LES ZONES FRANCHES

Paris, 30. — Le gouvernement français a notifié au gouvernement helvétique qu'il est obligé d'insister sur la suppression des zones franches établies par le traité de 1815, ainsi que sur celle de la zone neutre militaire stipulée dans le traité de Vienne.

On rapporte que le gouvernement suisse accepte volontiers la suppression de la zone neutre militaire, comme il est dit dans le traité de Versailles, mais il résiste à l'abrogation du privilège des zones franches, où n'existent pas les droits de douanes, au nord et au sud de Genève.

Ce privilège a fait l'objet d'un traité conclu entre la France et la Suisse en 1881. Le gouvernement français prétend que c'est une faveur illogique et injuste accordée à la Suisse sans aucune compensation et que le traité de Versailles donne à la France le droit de le supprimer ainsi que la zone neutre militaire.

Une loi sera déposée incessamment sur le bureau de la Chambre, portant la ligne des douanes françaises jusqu'à la frontière politique.

Berne, 30. — Les journaux suisses commentent amèrement la proposition du gouvernement français de supprimer les zones franches économiques sur le territoire français autour de Genève. Ils prétendent que le traité relatif à ces zones reste en vigueur et que leur suppression constituerait une violation du traité de Versailles.

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE une sténographe bilingue. S'adresser à Casier 2151.

A VENDRE au village de Ste-Amélie, Man. une maison de pension, 5 chambres à coucher, table de billard, bureau de poste, écurie, glacière, sur lot d'un demi-acre. Conditions: $1,000 comptant. Pour balance, versements faciles. S'adresser à Ed. Lamoureux, Ste-Amélie, Man.

AVOINE de semences de 1re qualité exempte de folle avoine, "Variete industrielle". S'adresser aux RR. PP. Trappistes.

A VENDRE—Un Etalon belge de cinq ans enrégistré. Couleur blond foncé, garanti fin sous tous rapports. S'adresser aux RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Man.

A VENDRE—Etalon taureau Steil élevé par le Collège d'Agriculture, 3 ans, garanti bon reproducteur. S'adresser aux RR. PP. Trappistes, St-Norbert.

SAINT-NORBERT—Terre à vendre, 3 milles de Winnipeg, municipalité de Fort Garry. Les deux milles ouest du lot 75 de la rivière Rouge. 96 acres dont 45 ont été cultivés. Facilité d'agrandissement. Voisin au sud de la magnifique ferme modèle des Trappistes. Prix: 80 piastres de l'acre. Pour informations s'adresser à Joseph Champagne, St-Norbert, Man.

ATTENTION, CULTIVATEURS DE L'OUEST—Vous économisez quand vous achetez au magasin général Coopérative de 10s à 50s à la piastre. Magasin, 52 rue Dumoulin, St-Boniface, ancienne librairie Keroack. L. Poncelet, gérant. Addresses: L. Poncelet, Boîte 47, St-Boniface, Man.

ADRESSEZ-VOUS à la Enterprise Heating and Sheet Metal Works, 58 rue Marion, Norwood, pour fournaises à air chaud, couvertures, dalles. C. Lafrenière, gérant. Téléphones: Bureau N.2379; résidence N 2828.

A LOUER—Partie d'un bureau dans un des édifices les mieux localisés de l'avenue du Portage. S'adresser à Casier 2151, Winnipeg.

ESSAYEZ notre tabac canadien en feuilles étendues à 45 sous la livre. Nous vous garantissons satisfaction. Si vous demeurez en campagne et que vous voulez l'essayer, envoyez-nous 25 sous et nous vous enverrons immédiatement par malle une demie livre de notre tabac. Sévère Beaulieu, 504, Desmeurons, Saint-Boniface.

A LOUER—Deux chambres modernes non meublées. Usage du téléphone. 372, Langevin, Saint-Boniface.

A VENDRE—Une boutique de barbier. Bonne place d'affaires canadienne. S'adresser à J. Gilbert, hôtel Frontenac, Winnipeg.

A VENDRE—Un tracteur Stinson 18-36, n'ayant servi qu'une saison. Conditions faciles. S'adresser à Eugène Ferrand, Notre-Dame de Lourdes, Man.

LA BROQUERIE—160 acres, 50 en culture; terre toute clôturée, foin en abondance; puits artésien. Bonnes bâtisses. Une véritable occasion à $5,000. $1,000 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

HAYWOOD—240 acres, en culture, un mille du village. Bonnes bâtisses. Ferme trop petite. Propriétaire échangera pour une plus grande dans bon district canadien-français. Si désiré on vendra aussi une bonne terre à foin de 240 acres, située à peu de distance. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

ILE DES CHENES—Près station de Willard, 320 acres de bonne terre à casser. $35 l'acre. Termes faciles à qui est prêt à casser et mettre en valeur. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg, Man.

SAINTE-ANNE — Près station. Magnifique ferme de 260 acres, clôturée, 100 acres cassés l'an dernier; 75 acres en labour d'été; bonnes bâtisses neuves, bonne eau. Pas un pied de terrain à perdre. Une occasion à $40 l'acre. On prendra une maison en échange. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg, Man.

ENFIN

Une lampe électrique solide

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de remplacer plusieurs lampes de suite au même endroit?

Il y a plusieurs causes

Emploi de lampes bon marché mais de qualité inférieure.

Chocs violents que les lampes ont eu à subir.

Changements brusques dans le voltage.

Mais il n'y a qu'un seul remède
C'est d'acheter la lampe "Laco"

FONTAINE & BOULANGER

sont heureux d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir livraison d'une importante quantité de lampes Laco. La renommée de ces lampes n'est plus à faire. Ce sont, le loin, les meilleures que l'on puisse trouver sur le marché. N'attendez pas un instant car la production ne peut suffire à la demande. Faites votre provision dès maintenant.

15-25 40-50 Watts	$ .50
60 Watts	$ .55
100 Watts "Nitro"	$1.35

53, Ave. Provencher Téléphone: N 1425
On porte à domicile

BONNES MAISONS à vendre à Saint-Boniface. Les suivantes doivent être vendues de suite. Profitez-en. No 34, rue Ritchot, 6 chambres, chauffage eau chaude. $4,000, dont $700 comptant. No 36, rue Ritchot, bonne maison semi-moderne de cinq chambres; $2,000, $600 comptant. Des offres seront reçues. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg, Man.

SI VOUS VOULEZ acheter ou vendre maisons et fermes, adressez-vous à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BON HOTEL, magasin d'épicerie, etc. 40 chambres, meublées. Une occasion pour ménage actif, à $22,000. Plus de $6,000 net à faire par an. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

MAISON DE PENSION—Près Sacré-Coeur, 22 chambres meublées. On vendra propriété avec ameublement ou ménage seulement et louera sur bail. Ceci est une bonne occasion. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

SECTION toute en culture, près St-Pierre, 2 milles de deux stations. 575 acres de terre neuve prêts à la semence. Très bonnes bâtises. A vendre de suite pour raisons de santé. Le roulant peut être acheté. Occasion superbe pour homme entreprenant. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

SAINT-BONIFACE

Nouvellement reçu: un bel assortiment de 25 nuances de peinture à l'eau (alabastine) pour décorer murailles et plafonds. Nous avons aussi un assortiment complet de peintures Sherwin-Williams pour planchers et travail de décoration, au dedans et au dehors, ainsi que des teintures à l'huile et au vernis.—Allaire & Bleau, 563, avenue Taché.

* * *

Jeudi prochain, le 7 avril, à 9 h. 30, à l'occasion du 50me anniversaire de la profession religieuse du Rév. Frère Edouard, de l'Ecole Provencher, il y aura messe d'actions de grâces à la cathédrale. Les enfants des écoles y assisteront et Monsieur le Curé donnera le sermon de circonstance.

A la même occasion, une séance récréative et musicale sera donnée par le Club Dramatique Provêncher, le mardi, 12 avril, à 8 h. 30 du soir, dans la salle de l'Ecole Provencher. Il y aura répétition de la séance pour les petites filles le dimanche, 10 avril, à 7 h. 30 du soir, et pour les garçons le lundi, 11 avril, à la même heure.

* * *

Il y a eu réunion spéciale du conseil hier soir. Elle avait pour but de discuter certains amendements à sa charte demandés par la ville de Winnipeg et qui ont trait au prélèvement d'un impôt sur le revenu. Notre conseil s'est énergiquement prononcé contre ces amendements. Tous nos échevins iront en corps combattre ce projet au parlement.

* * *

Le rôle d'évaluation de la ville est à peu près complet. Il ne reste plus pour la compléter qu'à terminer ce travail dans le quartier cinq et à fixer l'évaluation de quelques bâtiments de forte valeur.

* * *

Le docteur Prendergast a succédé au docteur Laurendeau comme officier de santé de la ville.

* * *

Les amis de l'Irlande ont fait une chaleureuse réception à M. Lindsay Crawford, dimanche soir. La réunion eut lieu à l'Académie Provencher. Il y eut salle comble et beaucoup ne purent être admis. M. Lindsay Crawford traita de la situation économique de l'Irlande. Son discours bourré de faits et de chiffres fit une profonde impression sur l'auditoire. Prirent aussi la parole: MM. l'abbé Lee, P.-J. Henry, S. Jordan.

Cette réunion a eu lieu à l'Académie Provencher parce que le maire de Winnipeg avait interdit aux propriétaires de salles à Winnipeg d'y laisser parler M. Crawford.

* * *

FANFARE LaVERENDRYE

La dernière partie de cartes de la série donnée sous les auspices de la Fanfare LaVérendrye aura lieu, dimanche, le 7 avril, à 8 heures, à l'Académie Provencher.

Tous sont invités. De beaux prix seront décernés aux gagnants.

L. D. C. F.

Il y aura assemblée régulière de la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française à l'Académie Saint-Joseph, lundi, le 11 avril prochain.